

Enseignants contractuels

LA PERMANISATION PRINCIPALE REVENDICATION

Page 2

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7792– MARDI 16 JANVIER 2024
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Festival du théâtre amateur

LA PIÈCE «DJEDB» GRANDE LAURÉATE

Page 9

DIVORCE EN ALGERIE

LA PENSION ALIMENTAIRE NOURRIT LES DÉBATS



Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Abderrachid Tabi, a présenté, hier, devant les membres du Conseil de la nation, le texte de loi portant mesures particulières pour l'obtention de la pension alimentaire suite aux divorces dont le nombre a dépassé 40 000 cas en 2023 en Algérie. Ce texte de loi répond à «une obligation morale et sociale» et ses finalités s'inscrivent dans le cadre du rôle social de l'Etat, conformément à la Constitution et aux engagements internationaux du pays relatifs à la prise en charge des catégories vulnérables et démunies.

Page 3

CONSTRUCTION AUTOMOBILE

Une trentaine de candidats

Page 3

UNE PLATEFORME NUMÉRIQUE LANCÉE EN MARS

Faciliter l'accès au foncier économique

Page 4

SELON LES PRONOSTICS DE *L'EQUIPE*

Les Verts au rang des favoris

Page 24

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

POUR LA GESTION DE SES FONDS RÉGIONAUX

La CNMA encourage les jeunes à s'impliquer

LA CAISSE nationale de mutualité agricole (CNMA) a appelé les jeunes à acheter des parts sociales de la compagnie et à s'impliquer dans la gestion de ses caisses régionales à travers le pays.

Dans un communiqué rendu public hier, la CNMA a expliqué que le but, à travers cet appel, est de diversifier sa base, en incitant les jeunes à postuler comme candidats aux élections des conseils d'administration et, par-là même, défendre leurs droits sur le terrain et augmenter le taux de pénétration du marché des assurances agricoles, qui reste encore très faible.

« Aujourd'hui, malgré la modernisation de sa politique de gestion, la mutualité agricole est sur le terrain pour perdurer ses valeurs mutualistes en invitant les visiteurs à adhérer au capital social des caisses régionales, en leur inculquant la notion de mutualisme basée sur la responsabilité et en donnant des informations pertinentes pour mesurer le degré d'importance et de responsabilité que confère la position d'élu », précise le même document.

La CNMA a affirmé que cette nouveauté est un atout considérable pour les caisses régionales afin, d'une part, se rapprocher des jeunes et, d'autre part, les sensibiliser et les inciter à assurer leurs biens pour mieux protéger leurs revenus.

Dans ce sens, la CNMA a assuré être décidée à mettre en œuvre tous les moyens, son savoir-faire et son expérience pour encourager et accompagner ses sociétaires qui rejoindront cette corporation, le but étant d'« apporter plus de changements avec une optique basée sur la modernisation des moyens de production et les nouvelles technologies, notamment dans la branche agricole, afin d'améliorer la production et la productivité, participer au développement économique du pays pour la pérennité de l'activité des agriculteurs et des familles productrices et enfin assurer la sécurité alimentaire du pays », indique le même document.

Il convient de souligner que l'appel à l'adhésion des jeunes au capital social de la CNMA figure parmi les principaux axes stratégiques de la compagnie, qui consiste à renouveler des conseils d'administration. Les responsables de la caisse ont insisté sur l'importance de sensibiliser les jeunes quant à cette démarche, et d'atteindre une plus grande intégration des hommes et des femmes au sein des conseils d'administration.

Lynda Louifi

ENSEIGNANTS CONTRACTUELS

Les syndicats revendiquent la permanisation et la formation

Les syndicats du secteur de l'éducation ont plaidé pour l'intégration des enseignants contractuels recrutés au titre de l'année scolaire en cours dans des postes permanents, à condition qu'ils soient soumis à une formation continue. Le but est de relever le niveau de qualification de ces enseignants et mettre en place un enseignement de qualité.

C'est dans le sillage de ce qui a été réalisé l'année dernière que ce plaidoyer est développé par le syndicat autonome des travailleurs de l'éducation et de la formation (Satef) et le syndicat national des travailleurs de l'éducation (SNTE). Le ministère de l'éducation nationale avait procédé à l'intégration de 62 000 enseignants contractuels dans des postes permanents, en application des directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Une décision qui a été saluée par les différentes organisations de l'éducation, considérant qu'elle contribuera à la stabilité du secteur et améliorera le rendement des enseignants bénéficiaires.

Ils soulignent que ces enseignants ont acquis au cours de leurs contrats une expérience suffisante pour exercer leurs tâches éducatives et ont de ce fait droit à la permanisation.

Aujourd'hui, les syndicats plaident pour la poursuite de cette opération et de procéder à l'intégration des enseignants contractuels recrutés au titre de l'année scolaire en cours, exigeant de leur assurer une formation continue et plus longue dans la durée pour améliorer leur rendement en classe.

Abondant dans ce sens, Boualem Amoura, secrétaire général du Satef, a appelé la tutelle à trouver des mécanismes de régularisation appropriés en vue d'intégrer les enseignants ayant bénéficié des procédures de recrutement contractuel aux postes vacants, pour l'année scolaire en cours. Il a exigé qu'ils soient soumis à une formation de longue durée, sans se limiter aux journées de formation habituellement programmées pendant les week-ends.

Le SG du Satef a, à cet égard, appelé les responsables du ministère de l'éducation nationale à l'importance de régler le statut professionnel et administratif des enseignants contractuels, en mettant en œuvre des mesures de « confirmation » dans le poste, pour plusieurs considérations, notamment, la spécificité du secteur qui nécessite de combler les postes pédagogiques vacants annuellement et périodiquement, à travers l'ouverture de processus de recrutement.

Cela se fait, selon lui, soit en organisant des concours de recrutement externes programmés sur la base d'une épreuve écrite ou d'une étude de dossiers, soit en « contractualisation », afin d'éviter de laisser les classes sans enseignants. Afin d'améliorer le rendement de cette catégorie d'enseignants, M. Amoura a réitéré la revendication de son syndicat de récupérer et de restaurer tous les instituts technologiques de l'éducation (ITE), qui étaient auparavant placés sous la tutelle du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, afin de les exploiter à long terme dans la formation des enseignants. Il a fait savoir, dans ce sens, que les cinq instituts de formation et d'amélioration de niveau répartis au niveau national ne peuvent former que 5 000 enseignants au maximum.


Le plaidoyer des syndicats.

De son côté, le secrétaire national et chargé de l'organisation au sein du syndicat national des travailleurs de l'éducation (SNTE) a lancé un appel au ministère de l'éducation nationale, pour l'intégration dans des postes permanents, des enseignants contractuels qui ont été fraichement recrutés.

Le syndicaliste insiste sur l'impératif de trouver une solution définitive au dossier des « enseignants contractuels », en proposant la réalisation d'une étude prospective conjointe entre les ministères de l'éducation nationale et l'enseignement supérieur sur les besoins réels d'emploi. Cette étude doit, selon lui, prendre en considération principalement le nombre de professeurs demandant leur retraite, au nombre de nouvelles installations de base censées les accueillir, ainsi qu'au nombre d'enseignants qui ont bénéficié de promotions à de nouveaux grades supérieurs et qui doivent être rémunérés.

Pour cette année scolaire, le département de Belabed avait ouvert le recrutement d'enseignants contractuels dans les établissements scolaires pour les titulaires des diplômes de master, d'ingénieur d'Etat ou de licence. Les postes concernent les grades d'enseignant du cycle secondaire (toutes matières confondues), enseignant du cycle moyen (toutes matières confondues) et enseignant du cycle primaire (langues arabe, amazighe et française).

La revendication de la titularisation des enseignants contractuels, faut-il le rappeler, était soumise par les syndicats de l'éducation depuis plusieurs années. Mais faute de postes budgétaires, la demande est restée lettre morte. En décembre 2022, le président de la République a ordonné la titularisation immédiate de tous les enseignants contractuels du secteur de l'éducation, dont le nombre est de 59 987 enseignants. Une décision considérée comme une bouffée d'oxygène pour les enseignants contractuels.

Lynda Louifi

FORMATION PROFESSIONNELLE À CONSTANTINE

Près de 10 500 postes pédagogiques ouverts

LES PRÉPARATIFS relatifs à la rentrée de la deuxième session professionnelle avancée cette année au mois de février s'accélèrent. Une rencontre a réuni à l'INSFP Abdelmadjid Zitoune, à la ville nouvelle Ali Mendjli, les hauts cadres du secteur et les responsables des établissements professionnels répartis à travers les 12 communes de Constantine. Au menu de ce conclave, la mise en place des mécanismes adjacents à cette rentrée, qui s'inscrit dans le sillage des politiques étatiques visant à promouvoir l'insertion des jeunes dans le milieu professionnel, notamment ceux ayant bénéficié de l'allocation chômage. Ainsi, pour cette seconde session de cet exercice, près de 10 500 places pédagogiques devront permettre à autant de jeunes de se former à un métier, dont près de la moitié, soit 4 800, sont destinées aux bénéficiaires de l'allocation chômage.

Un double effort s'impose, affirme-t-on au niveau de la direction de la formation. « Tous les moyens sont bons pour ratisser large du côté des demandeurs de formation ayant raté la précédente session », ajoute-on.

Dans cette optique, des journées portes ouvertes sur le secteur seront organisées au niveau de la quasi-totalité des établissements, a précisé, au Jeune Indépendant, Mohamed Fadloune, chef de service par intérim chargé du suivi des établissements du secteur. Durant ces journées, les participants seront appelés à informer, sensibiliser et surtout convaincre les jeunes indécis.

À noter que la clôture des inscriptions a été fixée par le ministère de tutelle au 17 février 2024.

La première session, dont le coup d'envoi avait été donné au mois d'octobre dernier, a vu l'inscription de 12 476 apprenants dans 22 spécialités. La palme est détenue sans conteste par la formation aux techniques de préparations pharmaceutiques qui a suscité un engouement sans précédent chez les jeunes, filles et garçons, avait précisé en octobre dernier le directeur de la formation professionnelle de la capitale de l'Est, en marge du coup d'envoi de la première session. Une spécialité qui s'inscrit en droite ligne des besoins du marché local, Constantine étant considérée comme un pôle pharmaceutique par excellence. Cette nouvelle spécialité est enseignée au niveau des centres de Sidi Mabrouk et Zighoud Youcef, ainsi que du centre d'Aïn Smara.

Amine B.

DIVORCE EN ALGÉRIE

La pension alimentaire nourrit les débats au Parlement

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Abderrachid Tabi, a présenté, hier, devant les membres du Conseil de la nation, le texte de loi portant mesures particulières pour l'obtention de la pension alimentaire suite au divorce. C'est ce qu'a indiqué un communiqué de la Chambre haute du Parlement.



Du nouveau pour la pension alimentaire.

Lors de cette séance, M. Tabi a affirmé que ce texte de lois répond à « une obligation morale et sociale », précisant que les finalités de ce texte s'inscrivent dans le cadre du rôle social de l'Etat, et ce conformément à la Constitution et aux engagements internationaux de l'Algérie relatifs à la prise en charge des catégories vulnérables et démunies.

Ce projet, selon le ministre, vise à garantir l'obtention de la pension alimentaire décidée par la justice pour les femmes divorcées et les enfants dont elles ont la garde. « L'Etat a décidé de prendre en charge le paiement de la pension alimentaire des femmes divorcées ayant des enfants à charge dans le cas où le père n'est pas en mesure de le faire », a-t-il dit.

Le ministre a souligné la nécessité de la prise en charge de l'enfant gardé en cas d'incapacité du père à payer une pension ou de son décès. Il a ajouté que « la capacité de la femme titulaire du droit de garde à subvenir aux besoins des enfants ne décharge par le débiteur de la pension alimentaire, et si ce dernier s'en abstient, cela ne dispense pas l'Etat de la pension ».

Le garde des Sceaux a tenu à rappeler que le payement des pensions alimentaires est un droit garanti par le code la famille et relève de la responsabilité du père. Il a insisté sur le fait que tout refus ou retard dans son versement est un délit puni par le code pénal.

Le ministre de la Justice a également rappelé qu'en 2015, l'Etat avait décidé la création d'un Fonds de pension pour aider les femmes divorcées qui rencontraient des difficultés à subvenir aux besoins de leurs enfants dont elles avaient la garde. Mais selon M. Tabi, le fonds a connu des difficultés dans la gestion de ce dossier et le nouveau projet de loi est conçu pour corriger ces lacunes. Ainsi, le Fonds sera placé sous la tutelle du ministère de la Justice en lieu et place de celui de la Solidarité nationale. Le ministre a précisé que la loi n° 15-01 de janvier 2015 portant création d'un fonds de la pension alimentaire sera abrogée et les dossiers en cours de traitement seront transférés aux secrétaires généraux des cours de justice.

Dans sa présentation, il a indiqué que le texte de lois est composé de 25 articles et se décline en trois axes principaux. Le premier axe concerne le champ d'application du texte, le deuxième se rapporte au mode de fonctionnement du fonds et le troisième est relatif à la gestion au niveau local. Il s'agit principalement de veiller à ce que les femmes divorcées reçoivent la pension alimentaire accordée par le pouvoir judiciaire selon des conditions et des procédures simplifiées.

Il a proposé ainsi la création de mécanismes juridiques spéciaux pour coordonner les paiements et les recouvrements financiers, attribuant le pouvoir d'ordonner le paiement des dettes financières du créancier au secrétaire général au niveau des cours de justice en tant qu'ordonnateur secondaire.

Le ministre a ajouté que les secrétaires généraux au niveau des cours de justice devraient mettre à la disposition du trésorier de la wilaya toutes les informations facilitant le recouvrement des créances financières.

Le trésorier serait alors tenu de payer les créances dans un délai de dix jours à compter de la réception du virement émis par le secrétaire général au niveau de la cour. Ce dernier jouera un rôle crucial en tant qu'ordonnateur secondaire, garantissant un processus efficace de paiement des dettes financières du créancier.

Concernant les délais d'obtention des pensions alimentaires, le représentant du gouvernement a confirmé qu'ils sont « liés aux démarches et à la trésorerie, quant aux moyens de paiement, ils s'effectuent par courrier, en attendant la création de nouveaux moyens grâce à l'adoption de la numérisation », a-t-il précisé

Suite à la présentation du ministre de la Justice, M. Goudjil a donné la parole à Mohamed Salmi, rapporteur de la commission des questions juridiques et administratives, des droits de l'homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage des territoires de l'Assemblée nationale afin de donner lecture du texte préliminaire, préparé par le comité sur le texte de loi inscrit à l'ordre du jour de la séance.

M. Salmi a déclaré que le Conseil, à travers son étude du texte de lois, a constaté que celui-ci s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des obligations de l'Etat dans le cadre de garantir le droit à l'entretien des enfants gardés et des femmes divorcées.

Il a ajouté que ce texte s'inscrit également dans l'objectif de l'Etat de garantir la justice sociale, et ce à travers les dispositions de ce texte, qu'elles soient liées aux conditions d'octroi de la pension alimentaire ou aux procédures.

Il convient de noter que lors de la prise de parole, des membres du Conseil de la nation ont souligné l'importance de ce texte dans le renforcement du système judiciaire du fait qu'il contribue à la préservation de la dignité des citoyens.

Sihem B.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

La commission nationale de suivi installée

LA COMMISSION nationale chargée du suivi de la mise en œuvre de la stratégie nationale de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (2023-2027), a été installée hier à Alger.

Cette installation intervient « en application des dispositions de l'article 205 de la Constitution qui attribue à la Haute autorité de transparence la mission de mettre en place une stratégie nationale de transparence et de prévention de la corruption et de suivre et veiller sur sa mise œuvre ». C'est également dans le cadre du « suivi de la mise en œuvre de la stratégie nationale (2023-2027), lancée juillet dernier sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune », que cette installation a été mis en œuvre.

Cette commission regroupe « des représentants du pouvoir législatif et des départements ministériels régaliens ». Par la suite, il sera procédé à l'installation de sous-commissions qui, elles, regrouperont tous les secteurs ministériels, ainsi que des instances de contrôle et de consultation.

Il faut rappeler que la stratégie nationale de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (2023-2027) a été officiellement lancée, en été dernier à Alger, lors d'un forum organisé par la Haute Autorité.

Cette stratégie s'inscrit dans le cadre des efforts consentis par les hautes autorités du pays, qui ont décidé de sévir et mettre un terme à ces pratiques. Et ainsi répondre à l'une des principales revendications du mouvement de protestation populaire qu'a connu le pays en 2019 dénonçant, entre autres, la corruption qui avait pris de l'ampleur et menaçait de disloquer les institutions de l'Etat.

L'élaboration de cette stratégie nationale s'inscrit dans le cadre de l'engagement des pouvoirs publics à faire de la lutte contre la corruption une priorité nationale, tel que prévu dans le programme du président de la République, qui a fait de la moralisation de la vie publique un des axes importants de son programme. Ces engagements ont été consacrés, plus tard, dans la Constitution de 2020, laquelle a prévu la mise en place de la Haute Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, et qui lui a conféré de larges prérogatives dans ce sens, notamment en matière d'élaboration d'une stratégie nationale de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, tout en veillant à sa mise en œuvre et à son suivi.

Pour les observateurs, la mise en place de cette commission nationale représente un couronnement du processus juridique et institutionnel accompli par l'Algérie et qui vise à mettre en place une stratégie globale et cohérente, en vue de combattre la corruption. Selon un document de l'instance, cette opération est le fruit de larges concertations ayant regroupé toutes les parties concernées par cette question, dont des établissements et administrations publics, établissements de contrôle, des instances consultatives et des opérateurs publics des deux secteurs public et privé, ainsi que des organisations de la société civile.

Hachemi B.

DÉPÔT DE 30 DEMANDES DE RÉALISATION D'USINES

Grand intérêt pour la construction automobile

TRENTE dossiers de demandes d'installation d'usines automobiles sur le territoire national ont été reçus par le ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique. C'est ce qu'a fait savoir, hier, le président du secrétariat technique pour le suivi du dossier des véhicules au niveau du ministère, Mokdad Aggoune.

« Il s'agit désormais d'aller vers une industrie réelle, pérenne, créatrice de valeur ajoutée et d'emplois, avec un réel impact sur l'ensemble de la société », a souligné M. Aggoune, lors de son intervention au Forum d'El Moudjahid.

Le même responsable, qui est également directeur de l'intelligence économique au ministère de l'Industrie, a évoqué le lancement de l'usine de la firme italienne Fiat à Oran le mois dernier, ajoutant que celle-ci sera suivie par une usine du constructeur chinois Chery dans la wilaya de Bordj Bou Arréridj.

D'autres opérateurs du secteur ont également déposé leurs dossiers tels que les chinois Jack et Geely ainsi que le coréen Hyundai.

Selon M. Aggoune, les opérateurs qui importent des véhicules ne sont pas obligatoirement tenus de construire leurs propres usines. Cependant, sur un plan stratégique, ces opérateurs seront incités à produire localement dans la mesure où l'importation est un dispositif mis en place pour faire face au besoin pressant local.

Pour le même responsable, il s'agit à terme d'accueillir jusqu'à huit constructeurs pour bâtir une industrie automobile locale soutenue par un tissu de sous-traitance, notamment à travers des PME locales pouvant accompagner les opérateurs.

En ce qui concerne les importations, M. Aggoune a indiqué que 127 dossiers « recevables » ont été déposés au ministère. Parmi ces dossiers, 80 ont reçu des autorisations préalables pour tous types de véhicules.

Jusqu'au 11 janvier, le ministère a délivré 41 agréments ayant permis d'introduire 12 marques de véhicules de tourisme et utilitaires sur le marché national.

Parmi ces 12 marques, 8 sont asiatiques dont une marque japonaise, a-t-il précisé.

Il a ajouté que la moitié des sièges sociaux sont établis à Alger, le reste des sièges étant répartis sur quinze autres wilayas.

Le responsable chargé du dossier de l'automobile au ministère de l'Industrie a également fait savoir que le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations a délivré des autorisations d'importation de divers types de véhicules à 24 opérateurs économiques.

Au total, un quota de 180 000 véhicules a été accordé aux différents importateurs pour le programme de l'année 2023, pour un montant global de 1,9 milliard de dollars.

S. B.

ALGÉRIE-CHINE

Le vice premier ministre chinois à Alger

L'ENVOYÉ spécial du président chinois Xi Jinping et vice-premier ministre, M. Liu Guozhong, effectue depuis hier une visite officielle en Algérie. Une visite qui vise à renforcer le dialogue politique et la coopération entre les deux pays.

Liu Guozhong est l'un des plus importantes personnalités du parti communiste chinois et l'un des fervents défenseurs de l'amitié algéro-chinoise, ainsi que du rôle pivot de l'Algérie en Afrique. Le vice-premier ministre chinois participera également au 19e Sommet du Mouvement des pays non alignés et au Sommet du G77, prévu à Kampala en Ouganda. Il effectuera par la suite des visites au Cameroun et en Tanzanie.

S. N.

SELON LE PDG DE SONATRACH

Le gaz, un élément essentiel de la neutralité carbone

LE PDG de la compagnie nationale, Sonatrach, Rachid Hachichi, a déclaré au deuxième du jour du sommet «Énergie et économie» qui s'est tenu les 13 et 14 janvier à Tripoli (Libye) que «la plupart des études énergétiques confirment que le gaz naturel est devenu un élément essentiel des feuilles de route et des plans de nombreux pays et entreprises opérant dans le secteur pétrolier et gazier, qui aspirent à atteindre la neutralité carbone». Il est, de ce fait, dira-t-il, «un pilier stratégique des ambitions de neutralité carbone» et «contribuera de manière décisive à la transition énergétique mondiale».

A cet égard, «compte tenu de son abondance et son prix abordable, ainsi que du fait qu'il s'agit du combustible fossile le plus propre parmi les autres types de combustibles fossiles», le gaz naturel «devrait répondre à environ 24 % de la demande mondiale d'ici 2040 et à 36 % d'ici 2050, dépassant ainsi Le charbon devenant ainsi la deuxième source d'énergie après le pétrole», a-t-il ajouté.

Hachichi a rappelé «la conjoncture caractérisée par la croissance de la demande mondiale en énergie, en raison du développement démographique, de l'expansion économique et de l'amélioration constante du niveau de vie». Une croissance estimée par les experts à 1% au cours des quinze prochaines années.

Une demande qui, a-t-il signalé, «s'accompagne de nouvelles exigences qui nécessitent de produire de l'énergie dans le strict respect des normes liées au respect de l'environnement». «Si cela pose des défis majeurs au secteur de l'énergie, cela ouvrirait également la porte à l'émergence d'opportunités dans le domaine de l'innovation et du développement durable», a-t-il ajouté.

«Sonatrach déterminée à mettre son expérience de plus de soixante ans au service de la coopération avec ses partenaires», a-t-il enchainé.

Dans ce contexte, a indiqué Rachid Hachichi, «il devient nécessaire pour les pays en développement, et ceux du continent africain en particulier, d'intensifier les efforts pour une transition énergétique globale, dans le but d'assurer un accès équitable aux sources d'énergie et de promouvoir le développement durable des régions africaines».

Ainsi, «dans cette perspective, Sonatrach est déterminée à mettre son expérience de plus de soixante ans au service de la coopération avec ses partenaires, afin de relever les défis qui se présentent et d'assurer la prospérité de l'industrie énergétique de nos pays à travers des solutions innovantes et responsables», a déclaré le PDG de Sonatrach. Il faut rappeler, en dernier lieu, que la compagnie nationale a repris au mois de novembre dernier ses activités au niveau du bassin de Ghadamès, en Libye.

Ce 14 janvier, Rachid Hachichi, et de son homologue, le premier responsable de la compagnie libyenne des hydrocarbures, Farhat Omar Ben Qaddara, ont signé un avenant du mémorandum d'accord liant les deux parties, ainsi que plusieurs avenants relatifs au prolongement des périodes d'exploration au niveau des deux blocs contractuels 95/96 et 65 situés dans le bassin de Ghadamès.

S. N.

UNE PLATEFORME NUMÉRIQUE LANCÉE AVANT FIN MARS

Faciliter l'accès au foncier économique

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) prévoit de lancer une plateforme numérique dédiée au dépôt des demandes d'octroi du foncier économique avant la fin du premier trimestre 2024. C'est ce qu'a déclaré le directeur général de l'AAPI, Omar Rekkache, lors d'une séance de travail avec le Conseil du renouveau économique algérien (CREA).



Omar Rekkache et Kamel Moula.

Cette plateforme sera l'unique moyen d'afficher la disponibilité du foncier économique, permettant également le dépôt et le traitement des demandes pour son octroi, a ajouté le même responsable. Il a souligné que cette opération sera généralisée progressivement sur l'ensemble du territoire national, avant la fin du premier trimestre 2024, l'objectif étant de faciliter l'accès du foncier aux investisseurs.

Cependant, l'Agence n'»attendra pas la création des agences chargées de l'aménagement du foncier économique dans divers secteurs (industrie, tourisme, habitat), pour lancer les dépôts des demandes, qui concernera l'ensemble du territoire national», a-t-il poursuivi.

La plateforme numérique de l'investisseur n'affichera que le foncier complètement aménagé, a précisé M. Rekkache.

En plus du foncier urbain existant au niveau des villes nouvelles, qui sera mis à la disposition des investisseurs à travers cette même plateforme, la même source a affirmé que «les chiffres préliminaires relèvent l'existence de dizaines de zones industrielles complètement aménagées et prêtes à être exploitées».

L'Agence est techniquement prête à recevoir les demandes, avec des essais en cours pour simuler les demandes d'octroi et générer des scores à partir de ces données. Il est souligné que les demandes doivent être accompagnées de fiches signalétiques, d'études technico-économiques et de business plans. Des concertations avec les walis sont en cours pour fixer les priorités en matière d'activités, en tenant compte de critères tels que la vocation de l'activité, le nombre d'emplois à créer et la capacité financière de l'investisseur, a expliqué le même responsable.

Un séminaire national est prévu en février à Mostaganem pour présenter la plateforme et son fonctionnement, ainsi que pour expliquer le dispositif d'octroi du foncier économique. La rencontre entre l'AAPI et le CREA a mis en avant le rôle d'accompagnement de l'agence, selon le président du CREA, Kamel Moula. Il considère que l'octroi du foncier économique donnera un second souffle à l'économie nationale, soulignant le rôle du CREA dans l'orientation des investissements pour favoriser le développement de la production locale.

Ce même intervenant a considéré que cette rencontre de concertation et de coordination» n'a pas uniquement permis de parler du foncier économique, du fait que l'AAPI «n'est pas uniquement l'agence du foncier industriel, en relevant que cette séance de travail a été l'occasion de mettre en avant le rôle d'accompagnement que joue cette agence. Le président du CREA a affirmé que «l'octroi du foncier économique donnera un second souffle à l'économie nationale, vu son importance et du fait qu'il est très attendu par les opérateurs» qui sont, selon lui, «prêts à relever le défi avec le lancement du processus de l'octroi du foncier économique».

Il a relevé le rôle du CREA dans l'orientation des investissements par rapport aux priorités économiques, notamment en favorisant le développement de la production locale des matières premières et des intrants pour arriver à une autosuffisance dans différents domaines, ce qui conduira à assurer la sécurité alimentaire, sanitaire et énergétique du pays.

M. B.

PROTECTION DES TERRES DE L'ETAT

Les dispositions de la loi en débat à Tizi Ouzou

MAGISTRATS, administrateurs, cadres gestionnaires des espaces végétaux et forestiers, présidents des Assemblées populaires communales (APC) et universitaires se sont réunis hier, à la salle du Centre des œuvres sociales (COS) de la wilaya pour discuter et débattre de la loi n°18-23 du 23 novembre 2023 portant protection des terres d'Etat.

Cette rencontre, organisée par la cour de Tizi Ouzou, en collaboration avec le wali, sous l'égide du ministre de la Justice et garde des Sceaux, a permis de révéler que, dorénavant, les détournements et accaparements des terres de l'Etat n'est plus permis et, par conséquent, la loi poursuivra aussi bien l'auteur du détournement que la personne chargée de veiller à la gestion et la sauvegarde des terres de l'Etat.

Au total, onze articles mentionnés dans les dispositions pénales sont consacrés aux sanctions des contrevenants. Dans ces sanctions, il est fait mention de la simple amende jusqu'à une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à 15 ans. Cependant, si l'ensemble des participants ont salué cette loi, bon nombre d'entre eux, les présidents des APC notamment, ont signalé un problème de taille, à savoir comment identifier les terres et leur statut juridique puisque l'opération cadastrale n'est pas terminée. Le taux d'avancement de cette opération cadastrale, entamée en 2000, n'avoisine que 30 à 40 % à travers l'ensemble du territoire de la wilaya. Le président d'APC de Tizi Ouzou a signalé au Jeune Indépendant que les terres cadastrées de sa commune représentent un taux de 30 % environ. Le même taux est avancé par le président de l'APC de Draâ Ben Khedda et son homologue de Ouaguenoun. Dans la commune maritime d'Iflissen, le taux des terres cadastrées est 0 %, selon son premier magistrat.

Dans son intervention, le wali, Djillali Doumi, a déclaré que cette loi n°18-23 du 28 novembre 2023 n'a pas d'effet rétroactif. «Il est aussi vrai, a-t-il poursuivi, que la loi 08-15 concernant les constructions illicites reste de rigueur et, par conséquent, il n'y a pas lieu de faire l'amalgame entre les deux». Lors des débats après les communications faites respectivement par le juge d'instruction Rachid Doual, du tribunal de Tigzirt, le procureur de la même instance de justice, Naïm Bensafia, et le chef de sûreté de daïra de la même circonscription administrative et territoriale sur ce thème portant sur la loi 18-23 28 novembre 2023, beaucoup de questions ont été soulevées sur comment protéger les terres de l'Etat dans la mesure où elles ne sont pas identifiées. Autrement dit, ni la superficie des terrains ni leur statut juridique ne sont connus.

En effet, beaucoup d'intervenants ont signalé que dans la wilaya de Tizi Ouzou, beaucoup de terres ne sont pas identifiées et, par conséquent, on ne sait pas si elles appartiennent aux Domaines, aux collectivités locales ou aux personnes physiques et privées. La confusion se trouve surtout entre les terres des Domaines et les terres communales. Notons enfin que dans un point de presse, le wali a signalé que le dossier des constructions illicites est pris à bras le corps par l'administration. «D'ici au 31 décembre 2024, nous comptons liquider tous les dossiers laissés en suspens, notamment sur le volet de la régularisation».

De notre bureau, Saïd Tissegouine

PRISE EN CHARGE DES MALADES

Saihi présente les grandes lignes du Plan d'action

Le secteur de la santé a bénéficié pour cette année d'une enveloppe financière de 42 milliards de dinars dans le cadre du renforcement du Plan d'action de prise en charge des malades (Pam). A l'occasion de la présentation de ce Plan et des perspectives du secteur en 2024, le ministre de la santé Abdelhak Saïhi a déclaré, hier, que ce budget contribuera à assurer une couverture sanitaire équitable dans toutes les régions du pays. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère de la Santé.

Tout en affirmant que le plan d'action de 2024 verra une meilleure gestion du secteur, il a expliqué que «ce plan est le point commun entre toutes les structures de santé à l'échelle nationale» et «son objectif est d'être au service du malade conformément aux instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune».

Lors de cette présentation, qui s'est déroulée au siège du ministère, M. Saïhi a assuré que l'année 2024 sera une année de grandes réalisations avec la poursuite de la mise en œuvre du Pam. Dans ce cadre, il s'agit également d'accorder une attention particulière aux professionnels de la santé en ce qui concerne la promotion et l'amélioration des conditions de travail et des soins de santé.

Afin d'assurer une couverture sanitaire large et équitable dans toutes les régions du pays, en plus du lancement de plusieurs chantiers de réhabilitations et de constructions de nouvelles structures de santé, 146 spécialistes ont été affectés aux régions du sud. De plus, 200 spécialistes seront formés chaque année spécialement à destination de ces régions a fait savoir le ministre.

Concernant la prise en charge des malades atteints de cancer, le ministre a annoncé que la mise en place d'unités spécialisées pour les traitements de chimiothérapies sera généralisée à tous les hôpitaux. Il a précisé que ces unités seront, sous une forme réduite, similaires aux centres anti-cancer (CAC). Ceci, dans l'objectif d'éviter aux patients l'effort des longs trajets entre les wilayas pour se faire soigner.



Le ministre de la santé Abdelhak Saïhi.

Quant à l'évaluation de l'année écoulée, le ministre après avoir écouté la présentation du directeur général des services de santé, le Pr Lyes Rahel, s'est, félicité, des résultats des sept axes de la stratégie de ses services en termes de promotion des prestations du Service public. Il a estimé à ce propos que tous les chiffres étaient positifs. En citant notamment comme exemple la réalisation de plus de 400 structures de santé, ainsi que l'utilisation de tout le budget annuel alloué au secteur.

En outre M Saïhi, a souligné l'importance du capital humain dans la promotion et le développement du secteur, affirmant que l'année 2023 a été une année d'excellence dans ce domaine avec les multiples promotions bénéficiant aux professionnels et aux employés du secteur. Il a aussi relevé l'importance de la formation et de l'évaluation continue du personnel du secteur afin de suivre les évolutions en cours. Il a rappelé à ce sujet que le ministère avait déployé de grands efforts pour actualiser les connaissances et suivre les évolutions de la médecine moderne et innovante.

Le ministre s'est également félicité des résultats du secteur dans l'amélioration des services de l'établissement public en promouvant et en développant les services de santé de proximité fournis aux patients. Ceci notamment grâce à la reconversion des salles de soins en centres de santé.

En ce qui concerne la numérisation du secteur, Saihi a révélé que les premiers résultats positifs de cette opération ont d'ores et déjà été constatés. Ceci en particulier dans l'amélioration des aspects liés à l'organisation des services d'urgence médicale et chirurgicale ainsi qu'à la gestion électronique du dossier du patient.

Quant au volet de l'attribution des marchés publics, le ministre a insisté sur la nécessité de rompre avec les anciennes pratiques. Il s'agit de les remplacer par de nouvelles pratiques efficaces basées sur une bonne communication entre les différents services du secteur et d'éviter la politique de marginalisation estimant qu'elle est le premier ennemi de la réussite. Après ce bilan «encourageant», le premier responsable du secteur de la santé a appelé les services de son département à poursuivre le travail dans la transparence et la bonne gouvernance afin d'assurer la réussite du secteur de la santé et garantir une prise en charge sanitaire optimale des citoyens.

Sihem Bounabi

STATION DE DESSALEMENT D'EAU DE MER DE CAP BLANC

Derbal insiste sur le respect des délais

LE MINISTRE de l'Hydraulique Taha Derbal a insisté, hier à Oran, sur la nécessité de réceptionner le projet de la station de dessalement d'eau de mer de Cap Blanc dans les délais impartis, notamment pour le tronçon lié à l'adduction de l'eau dessalée. M. Derbal a souligné que ce projet est stratégique et très important de par son impact sur l'alimentation en eau potable de la wilaya d'Oran, en particulier, et de manière indirecte pour les wilayas limitrophes, mettant l'accent sur la nécessité d'accélérer le rythme des travaux de réalisation de l'adduction de l'eau dessalée, qui compte plusieurs structures, à l'instar de 48 km de canalisations, deux réservoirs à Aïn Tessa d'une contenance de 50 000 m3 et Bousfer avec 30 000 m3. Le ministre a donné des instructions pour le lancement de l'élaboration des cahiers des charges et l'annonce des appels d'offres nationales concernant le programme de l'exercice 2024 du projet d'eau dessalée. Dans ce cadre, il a déclaré que cette station, située dans la commune d'Aïn El-Karma, constitue la colonne vertébrale et l'axe principal de l'approvisionnement en eau potable de la wilaya, permettant de résoudre tous les problèmes soulevés dans la wilaya en la matière, lors de sa mise en service. Par ailleurs, le ministre de l'Hydraulique a visité le bâtiment technologique de la Société de l'Eau et de l'Assainissement d'Oran (SEOR), où il a pris connaissance de l'état d'approvisionnement en eau potable dans la wilaya, outre les différents projets et opérations visant à améliorer l'élimination des points noirs dans ce domaine.

Il a également inspecté les travaux du réseau d'adduction de Cap Blanc, relevant de l'Algérienne des eaux (ADE), ainsi que le réservoir d'eau d'Aïn Tessa. Le ministre poursuit sa visite d'inspection dans la wilaya, sachant que le programme comprend une inspection de la station d'épuration des eaux usées dans la commune d'El Kerma et le projet de la station d'épuration dans la commune de Oued Tlelat.

S. N.

CIMENTS ET CLINKERS

Holcim El-Djazaïr a réalisé 30% des exportations algériennes

HOLCIM El-Djazaïr a enregistré une performance exceptionnelle en matière d'exportation des ciments et des clinkers pour l'année 2023. Le groupe a réussi à exporter 3,4 millions de tonnes, soit 30 % de l'ensemble des exportations de l'Algérie pour ces deux produits. Dans un communiqué rendu public hier, l'entreprise a annoncé que cette réalisation représente une augmentation significative de 7 % par rapport à l'année précédente, durant laquelle les exportations s'élevaient à 3,2 millions de tonnes. Cette hausse remarquable a également eu un impact positif sur le chiffre d'affaires de l'entreprise, qui a augmenté de 17 %.

Holcim El-Djazaïr a affirmé avoir fait le choix stratégique d'orienter ses exportations davantage vers les produits finis, réduisant ainsi la proportion de produits semi-finis. «En 2023, 40 % des exportations du groupe concernaient le ciment, ce qui représente une augmentation de 300 % par rapport à l'année précédente. Cette proportion devrait continuer à croître et atteindre plus de 60 % en 2024», a fait savoir la même source. «Pour atteindre ces résultats exceptionnels, Holcim El-Djazaïr a investi massivement, notamment dans l'acquisition d'un chargeur de navires en 2023, représentant un investissement de 3,5 millions d'euros», a souligné la même source. De plus, «une nouvelle flotte de camions performants a été acquise. Le groupe a également entrepris la construction de nouveaux silos de ciment dédiés à l'exportation dans son usine à Mascara. Des investissements ont également été réalisés dans des halls de stockage de ciment blanc pour accueillir des navires de plus grande taille via les ports d'Oran, Mostaganem et Arzew», a dévoilé l'entreprise. Holcim El-Djazaïr a expliqué que «cette réussite a été rendue possible grâce aux mesures de promotion d'exportation hors hydrocarbures mises en place par les autorités publiques. Cependant, l'Algérie a un potentiel d'exportation encore plus élevé, pouvant atteindre plus de 10 millions de tonnes par an, si des mesures appropriées sont mises en œuvre, notamment dans le domaine logistique». Le groupe s'attelle à accorder une priorité au traitement des navires dédiés à l'exportation, à étendre les infrastructures de stockage de ciment dans les ports et à promouvoir le transport ferroviaire afin de réduire les émissions de CO_2 et de minimiser les risques d'accidents. De plus, il est crucial pour le groupe de «maîtriser l'empreinte carbone pour maintenir les niveaux d'exportation de la filiale ciment sur les marchés déjà acquis ces dernières années. Cela est particulièrement important en Europe, où une taxe sera mise en place à partir de 2026 pour toutes les importations de produits à forte empreinte carbone», a-t-il affirmé. En outre, Holcim El-Djazaïr a réaffirmé son engagement inébranlable envers la feuille de route définie par les autorités publiques pour contribuer au développement économique et social du pays. Cet engagement se manifeste à travers «la satisfaction des besoins du marché local en proposant des produits et des solutions de construction innovants et durables, ainsi que par la diversification des revenus extérieurs en dehors du secteur des hydrocarbures grâce à l'exportation de produits finis. Tout cela est réalisé dans le strict respect des engagements environnementaux», a expliqué la même source. Pour rappel, Holcim El-Djazaïr a annoncé, en octobre dernier, une réalisation exceptionnelle pour le bilan du troisième trimestre 2023. L'entreprise a exporté plus d'un million de tonnes de produits finis, marquant ainsi une transition significative de l'importance accordée à la création de valeur pour l'Algérie. Cette réalisation est qualifiée de première en Algérie.

Meriem Djouder

DES VERTUS ASCENSIONNELLES DE R'ajeb et Cha'ban

CHEIKH TAHAR BADAOUI

De la paix entre les hommes, ou le fruit du Voyage Nocturne et de l'Ascension du Prophète



6°) L' Islam ne met fin à l'état naturel de paix que lorsqu'il est menacé ou agressé ou enfin qu'on s'oppose par la violence à son essor. Dans ces conditions, il se donne le droit d'autoriser ses adeptes à se défendre et à repousser les agresseurs afin d'instaurer
la paix et d'établir l'équité entre tous. Par contre, il défend à ses adeptes de commettre une quelconque injustice à l'égard non seulement des humains, mais également à l'égard de la mère nature en général.
Cette légitime défense se trouve éloquemment chantée par les Versets coraniques 39 et 40 de la Sourate dite « Al Hajj » ou dite « Le Pèlerinage » que voici : « Autorisation est donnée à ceux qui sont attaqués (de se défendre) – parce que vraiment ils sont lésés ; et Allah est certes, capable de les secourir. Ceux qui ont été expulsés de leurs demeures
contre toute justice, simplement parce qu'ils disaient : « Allah est notre Seigneur. » Si Allah ne repoussait pas les gens les uns par les autres, les Ermitages seraient démolis, ainsi que les Eglises, les Synagogues et Les Mosquées où le nom d'Allah est beaucoup invoqué. Allah soutient, certes, ceux qui soutiennent Sa Religion. Allah Est assurément Fort et Puissant. ». et un autre Verset (190), vient pour confirmer cette noble idée : « Combattez dans le sentier d'Allah ceux qui vous combattent, et ne transgressez point. Certes, Allah n'aime guère les transgresseurs ! » (Sourate dite « La Vache » ou dite « Al Baqarah »).

Il vient donc que l'Islam accorde à la guerre une attention particulière qui s'est manifestée à travers les principes de justice, d'égalité et surtout de magnanimité suivants :

a) A la base de toute relation humaine, cohabitent la paix et la coopération, l'une ne pouvant durer sans l'autre.
b) La guerre n'est que le remède à une déviation de la voie de la paix, lorsque ni la sagesse ni le bon sens ne peuvent y remédier, à l'image d'un divorce qui détruit les bases fondamentales d'un foyer et donc les relations intimes d'une famille, mesure qui survient au moment où échoue toute tentative de conciliation ou d'arbitrage. C'est un mal nécessaire certes, mais qui ne va pas sans causer de graves préjudices à la progéniture innocente
c) En cas de déclenchement des hostilités, la guerre ne pourrait être considérée que comme une nécessité et traitée en tant que telle sans
pour autant outrepasser ses règles ou commettre des abus.
d) Les non belligérants doivent être préservés des effets et conséquences de la guerre.
e) La guerre doit cesser immédiatement une fois que l'un des protagonistes, exprime le désir de mettre un terme aux hostilités.
f) Les prisonniers de guerre, doivent être bien traités et libérés par humanisme ou contre paiement de rançons, comme le stipule le Saint Coran dans la Sourate dite « Mohammed » Verset 4 :
« Lorsque vous rencontrez les mécréants au combat, frappez-en les cous. Puis, lorsque vous les dominez, enchaînez les solidement (évitant ainsi toute fuite éventuelle ou autre machination), ensuite, c'est soit la libération gratuite de ces prisonniers soit la rançon, jusqu'à ce que la guerre dépose ses fardeaux. Il en est ainsi, car si Allah voulait, Il se vengerait Lui-même contre eux, mais c'est pour vous éprouvez les uns par les autres. Et ceux qui seront tués dans le chemin d'Allah, Il ne rendra jamais vaines leurs actions. »
En outre, l'Islam met en garde, en cas de guerre, à ce que celle-ci, donne lieu à des dépassements ou à des destructions. Il a interdit, de ce fait, de tuer ceux qui ne participent pas au combat , tels les femmes, enfants, vieillards, infirmes, autres civils et gens de culte dans leurs sanctuaires. Notre Vénéré Prophète, Salut Divin Sur Lui, a dit dans ce contexte :
« Ne tuez point les enfants, ni femmes, ni vieillards, ni gens de culte dans leurs sanctuaires, ne détruisez guère les arbres fruitiers, ne portez pas atteinte à l'environnement, ne causez guère de torts aux
créatures innocentes végétales ou animales »etc. pour leur inculquer le véritable sens de la légitime défense, et le principe magnanime de la prédication.
De .plus, l'Islam n'autorise l'entrée en guerre qu'après une déclaration faite en un temps suffisant pour qu'elle puisse parvenir à l'ennemi. Par ailleurs, il a interdit formellement les mauvais traitements qu'ils soient physiques ou psychologiques des prisonniers en faisant de leur assassinat un grand crime. Il a établit dans le traitement des prisonniers, un noble principe humain à savoir : « Soit la libération gratuite, soit la rançon »,comme il a été signalé plus haut Il a également fait de l'acte de les nourrir à leur faim, une des caractéristiques des gens vertueux qui sont proches du Seigneur.
Enfin, l'Islam ne considère nullement l'arrêt des hostilités uniquement par le fait que les deux protagonistes déposent les armes. Bien plus, il exige d'eux qu'ils arrêtent les hostilités et s'engagent par écrit en ce sens. Pour ce faire, ils doivent conclure des traités qui garantissent les droits de chaque partie au conflit et préserve les peuples de l'oppression et de la sédition. Ainsi est la conception islamique de la guerre telle que l'avait instituée Son Livre saint et l'avait appliquée, Son Messager, Sceau des Prophètes, Salut Divin Sur Lui et Ses successeurs, que Dieu agrée leur âme auprès de Ses élus et les comble de Sa Grâce dans l'Au-delà.

7°) Parmi les principaux supports du bonheur auquel aspire l'humanité, est le fait que les gens soient assurés de la garantie de leurs droits, sans oublier, bien entendu, l'accomplissement de leurs devoirs, chacun selon ses capacités, qualités et compétences, là où il faut, quand il faut, et comme il faut ; et que la justice soit prononcée équitablement entre eux. En effet , il n'y a guère de plus grands facteurs générateurs de troubles et de malheur, et destructeurs de la quiétude et de la paix, que l'usurpation par les puissants vautours, des droits des faibles et de la domination des tyrans sur les gens innocents, pacifiques et paisibles.
Ce sont ces phénomènes, qui voient les hommes dévier des lois naturelles de Dieu et des règles qu'Il a établies dans l'univers, car ils restent les causes les plus à même de semer la haine et la discorde entre les hommes, et exacerber les sentiments de vengeance entre eux ; ce qui, au moyen ou long terme, ne peut qu'entraîner des conséquences fâcheuses, mettant en péril la stabilité de la société.
Le Saint Coran a accordé à ce principe de justice entre les hommes une place privilégiée et une grande importance, aussi bien lors de la Révélation à la Mecque qu'à Médine.
Il a en contrepartie, flétri l'oppression tant à la Mecque qu'à Médine et a exigé des musulmans et fidèles croyants, qu'ils soient justes, même à l'égard de leurs ennemis comme suit : « Et que la haine pour un peuple ne vous incite pas à être injustes. Pratiquez l'équité, cela est plus proche de la piété. » (Sourate dite « la Table servie » ou « Al Ma'idah » Verset

8°) Ainsi donc, le Saint Coran a ordonné la pratique de la justice en toutes choses, sans que cela soit particulier à un domaine précis ou à un groupe déterminé de personnes, car la justice est une règle, une législation de Dieu pour l'ensemble de Ses créatures, quels que soient leur couleur, leur sexe ou leur confession.
Il importe de préciser par ailleurs, que les codes divins ont combattu le polythéisme, non pas du seul fait qu'il associe à Dieu diverses divinités, d'autant plus que la liberté de croyance et de culte est fort respectée par l'Islam ; en ce sens « Point de contrainte en religion », mais en plus, parce qu'il abrite en son sein, les germes microbiens de l'injustice et de l'oppression qui font dévier les gens de la voie de la piété..
De plus, aucun des principes du Saint Coran, n'a été associé à la force matérielle, à l'exception du principe sacré de la justice : « Nous avons effectivement envoyé Nos Messagers avec des preuves évidentes et fait descendre avec eux, le Livre et la Balance, afin que les gens établissent la justice. Et Nous avons fait descendre le Fer, dans lequel il y a une force redoutable, ainsi que des utilités pour les hommes. » (Sourate dite « le Fer » ou « Al Hadid »Verset 25).
Même le principe de l'Unicité de Dieu sur lequel le Saint Coran insiste tant, n'a pas été associé à la force de fer et les négateurs de cette unicité, n'ont jamais été menacés du fer et de sa puissance, bien qu'ils aient commis le pire des crimes, en associant à Dieu d'autres divinités. Par contre, les oppresseurs ont été menacés de cette puissance du fer, dussent-ils être du nombre de ceux qui témoignent de l'Unicité de Dieu et de la véracité de sa Révélation. « Combattez le groupe qui se rebelle, jusqu'à ce qu'il se conforme à l'ordre de Dieu » (Sourate dite « Les appartements » ou
« El«Hujurat » Verset 9).

DEVANT LE CIJ

Le plaidoyer passionné de l'Afrique du Sud pour mettre fin au génocide israélien

L'Afrique du Sud a demandé jeudi à la Cour internationale de justice d'ordonner à Israël de mettre fin à son génocide contre les Palestiniens de Gaza, affirmant que "la réputation même du droit international (...) est en jeu" dans l'affaire historique qu'elle a introduite.

PAR JOE LAURIA

Les Sud-Africains ont exposé ce qui semble être un cas difficile à réfuter, à savoir qu'Israël viole quatre sections de l'article 2 de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide, qu'Israël a ratifiée, à savoir que : "… Le génocide s'entend de l'un quelconque des actes ci-après, commis dans l'intention de détruire, en tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux, en tant que tel : a) Meurtre de membres du groupe, b) Atteinte grave à l'intégrité physique ou mentale de membres du groupe, c) Soumission intentionnelle du groupe à des conditions d'existence devant entraîner sa destruction physique totale ou partielle, d) Mesures visant à entraver les naissances au sein du groupe".

L'Afrique du Sud ne s'est pas prononcée jeudi sur le fond de l'affaire, à savoir si Israël commet ou non un génocide, ce qui sera décidé bien plus tard, mais plutôt sur la question de savoir s'il existe des preuves suffisantes pour que la Cour prononce une "mesure conservatoire" ordonnant à Israël de mettre immédiatement fin à son opération militaire.



INTENTION GÉNOCIDAIRE

La preuve de l'intention est essentielle pour parvenir à un constat de génocide, et les Sud-Africains ont exposé avec force détails la "rhétorique génocidaire "des responsables israéliens et la manière dont elle a influencé les soldats et les aviateurs israéliens attaquant la bande de Gaza. Le Premier ministre Benjamin Netanyahu a fait référence à deux reprises au génocide de l'Ancien Testament, laissant entendre qu'il fallait faire de même pour Gaza.

"L'invocation génocidaire d'Amalek était tout sauf anodine", a déclaré l'avocat Tembeka Ngcukaitobi. Il a ensuite montré une vidéo de soldats israéliens chantant pour célébrer une victoire à Gaza, dans laquelle ils mentionnent Amalek.

Le 9 octobre, le ministre de la défense, Yoav Gallant a déclaré, a cité M. Ngcukaitobi : "Il a fait le point de la situation avec l'armée et a dit qu'Israël imposerait un blocus complet à Gaza, qu'il n'y aurait 'ni électricité, ni nourriture, ni eau, ni carburant', que tout serait bloqué parce qu'Israël se bat contre des 'animaux'. S'adressant aux troupes en poste à la frontière de Gaza, il leur a indiqué qu'il avait levé toutes les restrictions et que Gaza ne redeviendrait jamais celle qu'elle était auparavant. "Nous allons tout éliminer. Nous atteindrons le monde recoin. Nous éliminerons tout, nous atteindrons tout sans aucune restriction.

"Le ministre du patrimoine, Amichai Eliyahu, a déclaré qu'Israël devait trouver des solutions plus douloureuses que la mort pour les habitants de Gaza. Ce n'est pas une réponse que de dire que ni l'un ni l'autre ne sont à la tête de l'armée. Ils sont ministres du gouvernement israélien. Ils votent à la Knesset et sont en mesure de définir la politique de l'État. L'intention de détruire Gaza a été nourrie au plus haut niveau de l'État …

"De hauts responsables politiques et militaires ont encouragé, sans la moindre censure, le réserviste de l'armée israélienne Ezra Yachin, âgé de 95 ans et vétéran du massacre de Deir Yassin contre les Palestiniens en 1948, à s'adresser aux soldats avant l'invasion terrestre de la bande de Gaza. Lors de son intervention, il s'est fait l'écho du même sentiment tout en étant conduit dans un véhicule officiel de l'armée israélienne, vêtu de la tenue de l'armée israélienne.

"Je cite les triomphants : je les achèverai et ne laisserai personne derrière moi. Effacez leur mémoire. Effacez-les, ainsi que leurs familles, leurs mères et leurs enfants. Ces animaux ne sont plus dignes de vivre. Si vous avez un voisin arabe, n'attendez pas. Allez chez lui, et tirez lui dessus. Nous allons les envahir. Pas comme avant. Nous allons envahir et détruire tout ce qui se présente devant nous, et démolir leurs maisons".

Les avocats de l'Afrique du Sud ont replacé la catastrophe actuelle à Gaza dans le contexte historique d'années de violation des droits des Palestiniens, et ont souligné que "pendant plus d'un demi-siècle, ces violations ont eu lieu dans un monde où Israël s'est considéré pendant des années comme au-delà et au-dessus de la loi".

ANTICIPER LA DÉFENSE D'ISRAËL

Les Sud-Africains ont anticipé la défense d'Israël, qui sera présentée vendredi. Vaughan Lowe, avocat britannique représentant l'Afrique du Sud, a rejeté l'argument souvent répété d'Israël selon lequel il ne vise que le Hamas, et non le peuple palestinien.

"Des mois de bombardements permanents, de destruction d'immeubles entiers et de privation de nourriture, d'eau, d'électricité et de communications pour toute une population ne peuvent être considérés de manière crédible comme une chasse à l'homme visant les membres du Hamas", a déclaré Vaughan Lowe.

Si l'Afrique du Sud a condamné l'attaque du Hamas du 7 octobre, "rien ne pourra jamais justifier un génocide, quels que soient les actes commis par certains individus au sein du groupe de Palestiniens de Gaza", a-t-il ajouté.

M. Lowe a également rejeté le mantra répété par Israël et ses alliés, selon lequel il a "le droit de se défendre" à Gaza. Il s'est référé à une décision de la Cour mondiale de 2004 contre la légalité du mur israélien, érigé sur un territoire palestinien occupé. "Dans son avis consultatif sur l'affaire du mur, la Cour a noté que la menace qui, selon Israël, justifiait la construction du mur n'était pas imputée à un État étranger, mais émanait du territoire palestinien occupé sur lequel Israël exerce lui-même un contrôle", a déclaré M. Lowe. "Pour ces raisons, la Cour a décidé qu'en droit international, le droit de légitime défense prévu à l'article 51 de la Charte des Nations unies n'était pas pertinent dans de telles circonstances", a-t-il ajouté.

Il y a trois semaines à peine, le Conseil de sécurité des Nations unies a réaffirmé que Gaza était un territoire occupé.

"Le degré des restrictions a pu varier, mais personne ne peut douter de la réalité continue de l'emprise d'Israël sur Gaza", a déclaré M. Lowe.

"L'arrêt de la Cour de 2004 reste valable, et il convient de faire la même remarque ici : ce qu'Israël fait à Gaza, il le fait sur un territoire qu'il contrôle. Ses actions renforcent son occupation. La loi sur l'autodéfense en vertu de l'article 51 de la Charte des Nations unies ne s'applique donc pas", a-t-il déclaré.

L'avocate irlandaise Blinne Ni Ghralaigh, représentant l'Afrique du Sud, a expliqué pourquoi la Cour devait agir de toute urgence pour arrêter Israël. Elle a déclaré : "Il est urgent de prendre des mesures provisoires pour protéger les Palestiniens de Gaza du préjudice irréparable causé par les violations de la Convention sur le génocide commises par Israël. Le secrétaire général des Nations unies et ses chefs décrivent la situation à Gaza comme une crise humanitaire, un enfer, un bain de sang, une situation d'horreur absolue, croissante et inégalée où une population entière est assiégée et attaquée, privée d'accès aux éléments essentiels à sa survie à une échelle massive.

"Les approvisionnements sont pris d'assaut par des personnes désespérées qui cherchent à se mettre à l'abri. Une catastrophe sanitaire est en train de se produire. Les maladies infectieuses se propagent dans les abris surpeuplés où les égouts débordent. Quelque 180 femmes accouchent chaque jour. Au milieu de ce chaos, les gens sont confrontés aux plus hauts niveaux d'insécurité alimentaire jamais enregistrés. La famine est inévitable.

ACTES DE TORTURES

"Les rapports d'exécutions, d'actes de torture et de mauvais traitements se multiplient, tout comme les images de corps en décomposition d'hommes, de femmes et d'enfants palestiniens laissés sans sépulture là où ils ont été abattus. Certains sont dévorés par des animaux. Il apparaît de plus en plus clairement que de vastes pans de Gaza, des villes entières, des villages, des camps de réfugiés sont rayés de la carte, comme vous en avez été informés.

"Mais cela mérite d'être répété. Selon le Programme alimentaire mondial, quatre personnes sur cinq souffrant de famine ou d'une forme catastrophique de faim dans le monde se trouvent actuellement à Gaza. En effet, les experts avertissent que les décès dus à la famine et aux maladies risquent de dépasser largement ceux dus aux bombardements. Les statistiques quotidiennes démontrent clairement l'urgence et le préjudice irréparable sur la base des chiffres actuels. "En moyenne, 247 Palestiniens sont tués ou risquent d'être tués chaque jour. Nombre d'entre eux sont littéralement déchiquetés. Parmi eux, on compte 48 mères par jour et par heure, et plus de 117 enfants par jour, ce qui a conduit l'UNICEF à qualifier les actions d'Israël de guerre contre les enfants.

"Au rythme actuel qui ne montre aucun signe de fléchissement, plus de trois médecins, deux enseignants, plus d'un employé des Nations unies et plus d'un journaliste seront tués chaque jour, souvent sur leur lieu de travail ou dans ce qui semble être des attaques ciblées de leurs maisons familiales ou de l'endroit où ils s'abritent.

"Et le risque de famine augmentera chaque jour. Chaque jour, 629 personnes en moyenne seront blessées, certaines plusieurs fois. Elles se déplacent d'un endroit à l'autre, cherchant désespérément un refuge. Plus de dix enfants palestiniens seront amputés d'une ou des deux jambes, souvent sans anesthésie. Chaque jour, au rythme actuel, 3900 maisons palestiniennes en moyenne seront endommagées ou détruites. … "S'inscrivant dans une longue histoire de déplacements forcés de masse de Palestiniens par Israël, rien n'indique qu'Israël accepte la responsabilité de reconstruire ce qu'il a détruit. Au contraire, la destruction est célébrée par l'armée israélienne. Les soldats se filment eux-mêmes, faisant joyeusement exploser des immeubles d'habitation entiers et des quartiers de la ville, hissant le drapeau israélien sur les décombres, cherchant à réimplanter des colonies israéliennes sur les ruines des maisons palestiniennes, et anéantissant ainsi les fondements mêmes de la vie palestinienne à Gaza …

"Malgré l'horreur du génocide contre le peuple palestinien retransmis en direct depuis Gaza sur nos smartphones, nos ordinateurs et nos écrans de télévision, il s'agit du premier génocide de l'histoire dont les victimes retransmettent leur propre destruction en temps réel, dans l'espoir désespéré et jusqu'à présent vain que le monde puisse faire quelque chose.

"Le monde devrait être absolument horrifié. Le monde devrait être totalement indigné. Il n'y a plus aucun lieu sûr à Gaza et le monde devrait avoir honte".

M'SILA

Lancement des travaux de dédoublement de la RN 46

LES TRAVAUX de dédoublement de la route nationale (RN) n 46, dans son segment reliant les communes de Bou Saâda et d'El Hamel, viennent d'être lancés, ont indiqué, avant-hier, les services de la wilaya.
"Ce projet d'un linéaire de 10,5 km, financé à hauteur de 1,23 milliard de dinars, dont le coup d'envoi des travaux a été donné par le wali, Nedjmeddine Tiar, fera la jonction entre la wilaya de M'sila et les wilayas du sud du pays", a déclaré la même source, soulignant que ce dédoublement de la RN 46 "contribuera à impulser le développement économique de la région".
Le directeur de wilaya des travaux publics, Mohamed Belhamzi, a affirmé que ce projet constituait une "priorité" pour le secteur "vu son importance majeure, étant une route empruntée quotidiennement par 18.000 véhicules en moyenne, dont 40 % de poids lourds".
Le même responsable a précisé que ce projet "permettra d'éliminer un dangereux +point noir+ étant donné que de nombreux accidents, parfois mortels, sont enregistrés sur ce tronçon".
Il a également fait savoir que "le chef de l'exécutif local a donné des instructions à l'entreprise chargée de la réalisation à l'effet d'accélérer le rythme des travaux pour livrer le projet dans les délais contractuels fixés à 18 mois".
De son côté, le chef de la daïra de Bou Saâda, Karim Amedjkouh, a souligné que le dédoublement de la route nationale n 46 est "une concrétisation des engagements des responsables du secteur des travaux publics aux niveaux local et national qui ont répondu à une préoccupation exprimée durant de nombreuses années par la population".

R. R.

BOUMERDÈS

Plus de 6600 logements seront distribués en 2024

PLUS DE 6600 logements de différents types seront distribués durant l'année 2024 à travers 25 communes de la wilaya de Boumerdès, a annoncé avant-hier la direction locale du logement.
Les premières unités du programme des logements publics seront livrées "prochainement et de façon progressive", soit dès l'achèvement de la réalisation des réseaux divers (eau, gaz, électricité) et des aménagements extérieurs, a affirmé, le directeur du secteur, Mazen Sendekli.
Ce programme de logements dont a bénéficié la wilaya ces trois dernières années, englobe 4.050 logements publics locatifs (LPL) répartis sur 19 communes, près de 300 logements promotionnels aidés (LPA) ventilés à travers quatre (4) communes, 1.100 unités de la formule location-vente (programme de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement, (AADL) aux Issers et Corso, et près de 1.200 aides à l'habitat rural, a-t-il ajouté.
Le même responsable a fait part de la distribution, ces quatre dernières années (entre 2020 et fin 2023), à Boumerdès, de près de 24.500 logements, dont 9.400 LPL, parmi lesquels 3.500 unités affectées au relogement des occupants des chalets et 1.400 logements sociaux participatifs (LSP). A cela s'ajoutent près de 1.400 LPA, 8.100 unités du programme de l'AADL, 480 logements promotionnels publics (LPP) et 5.145 aides à l'habitat rural.

R. R.

CRÉATION DE CLUBS VERTS DANS LES ÉTABLISSEMENTS ÉDUCATIFS

Journées de sensibilisation à El-Meghaïer

Des journées de formation et de sensibilisation sur la création de clubs verts dans les établissements scolaires des trois cycles d'enseignement ont été lancées dans la wilaya d'El-Meghaïer, à l'initiative des secteurs de l'Environnement et des énergies renouvelables et de l'Education nationale, ont annoncé hier les organisateurs.



L'initiative s'inscrit dans le cadre du programme établi entre les deux secteurs visant la création des clubs verts au niveau des établissements éducatifs, à travers l'organisation des journées de formation et de sensibilisation au profit des encadreurs des clubs verts, notamment sur les aspects techniques, l'activation du rôle de ces clubs, et les ateliers qui peuvent être ouverts, sur entre autres le jardinage, le théâtre, le dessin, l'artisanat et le recyclage, a-t-on expliqué.
Selon la même source, des problématiques environnementales actuelles seront abordées au cours de ces journées, tel le changement climatique, le réchauffement climatique, la biodiversité, le boisement et la dégradation de l'environnement.
Dans le cadre du programme de sensibilisation destiné aux scolarisés, la Direction de l'Environnement et des énergies renouvelables a dispensé un cours de sensibilisation au profit des élèves de l'École primaire "Bermaki Aissa" dans la commune d'El-Meghaïer, sur l'hygiène, la protection de l'environnement, le boisement et l'éducation environnementale en milieu scolaire.
Il s'agit, aussi, de la distribution des brochures aux élèves, dans le but d'ancrer la culture du respect de l'environnement chez les nouvelles générations, a indiqué le directeur de l'Environnement et des énergies renouvelables, Omar Redaounia.
Lors d'une réunion de coordination des secteurs concernés, les participants ont souligné l'importance de dynamiser les clubs verts, ainsi que la nécessité d'installer de nouveaux clubs verts dans les structures scolaires, d'organiser des campagnes de sensibilisation sur des activités relatives à l'environnement, telles le tri sélectif des déchets, la protection de la biodiversité et les zones humides, selon les organisateurs.

R. R.

SALON NATIONAL DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE PACKAGING D'ANNABA

Plus de 40 opérateurs économiques au rendez-vous

LA DEUXIÈME édition du Salon national de l'industrie agroalimentaire et de packaging (Agroserve) s'est ouverte avant-hier à Annaba avec la participation de 41 opérateurs économiques exposants venus de plusieurs wilayas du pays.
"Les industries agroalimentaires et l'emballage représentent des secteurs d'activités vitaux pour l'investissement et les startups à forte valeur ajoutée, source de développement de la compétitivité des entreprises", ont estimé des participants à cette manifestation qui se tient trois jours durant à l'Hôtel Sheraton Annaba.
Lors des séances débats tenues en marge du Salon, les intervenants ont souligné "Les entreprises de ces secteurs ont besoin constamment d'améliorer leur compétitivité". Et d'ajouter : « Cette manifestation est une opportunité pour les promoteurs de projets innovants de mettre en avant leurs idées ».
Selon Mohamed Oussama Houam, responsable de l'Agence de communication organisatrice, la participation de startups spécialisées dans les services numériques de gestion, marketing et design confirme l'importance des opportunités d'investissements offertes aux jeunes dans les multiples domaines en rapport avec l'agroalimentaire.
Lors de sa visite aux pavillons du Salon, le wali d'Annaba, Abdelkader Djellaoui qui en a présidé l'ouverture a mis l'accent sur l'importance de présenter les opportunités d'investissements dans les industries agroalimentaires et de développer les activités innovantes dans le but de valoriser la production locale.
Outre l'exposition des divers produits agroalimentaires et offres de packaging disponibles sur le marché national, le Salon réserve également des pavillons aux matériels d'emballage et de conservation des aliments.
Des conférences portant sur l'investissement industriel et les technologies utilisées en matière de conserverie figurent également au programme de la deuxième édition du Salon national de l'industrie agroalimentaire et de packaging.



R. R.

15E ÉDITION DU FESTIVAL DU THÉÂTRE AMATEUR D'AMIZOUR

La pièce « Djedb » grande lauréate

La 15e édition du Festival national du théâtre amateur, s'est clôturée vendredi, au centre culturel Malek Bouguermouh d'Amizour (Béjaïa), avec la remise des prix aux lauréats, ont indiqué les organisateurs.

Le grand prix de cette manifestation est revenu à la troupe El Manara de Corso de la wilaya de Boumerdès pour sa pièce « Djadb ». Alors que le prix de la meilleure mise en scène est attribué aux scénaristes Belkacem Kaouane de la troupe Talouit de l'université de Béjaïa pour la mise en scène de la pièce Targuit.
Le prix du meilleur texte a été octroyé à Yazid Issad de la troupe Abdelkak pour la pièce Dh'Sbitar. Tandis que le prix du jury a été attribué à Haddad Mohamed Riadh de la troupe les plantes heureuses d'Amizour pour sa pièce « Les échecs », alors que celui de la scénographie a été décroché par la troupe Rissala lil Masrah de M'Silla pour sa pièce Sfina.
Cependant, le prix de la meilleure interprétation des masculine a récompensé Terouan Mohend Said Abdelghani de la troupe Les amis de la scène de Tizi Ouzou et celui des féminines a été attribué à Saïda Mlikeche de la troupe Talwit.
« Djedb » offre une plongée profonde dans les thèmes universels de l'honnêteté, de la trahison, et de la vulnérabilité humaine face aux tumultes de la vie. Mise en scène par Walid Abdellahi, la trame narrative s'entrelace autour de trois personnages centraux. Djaafar, joué par Farid Ghalem,



incarne un artisan-luthier passionné par la création de violons. Sa vie est entrelacée avec celle d'Affaf, interprétée par une jeune et ambitieuse actrice, dont les rêves de maternité et d'amour ajoutent des couches émotionnelles poignantes à l'histoire. Aux côtés de ce couple, Said, joué par Abdelaziz Kaced, apporte sa propre dimension avec des aspirations personnelles.
Walid Abdellahi a opté pour une mise en scène audacieuse en utilisant une boîte scénique italienne, créant ainsi une proximité entre les acteurs et le public. Cette approche immersive transporte le spectateur dans un univers intime où les émotions et les conflits prennent vie avec une intensité captivante. Chaque geste, chaque regard, chaque réplique résonne dans l'espace restreint, renforçant l'impact émotionnel de chaque moment.
La scénographie parvient à délimiter clairement les différents espaces, créant une tension palpable entre le niveau supérieur de la maison et le sous-sol, où se déroulent les affrontements entre les personnages. Chaque détail est soigneusement pensé, remplissant l'espace de manière immersive sans laisser de place à l'abstraction.
Pour rappel, sept troupes issues d'Alger, Sétif, Boumerdès, Bouira, M'sila, Bejaia et Tizi Ouzou ont participé à la nouvelle édition du festival du théâtre amateur d'Amizour. L'événement, qui a duré jusqu'au 13 janvier, a été programmé par ailleurs pour constituer un élément de fête célébrant le nouvel an berbère, prévu le 12 janvier prochain.

Meriem Djouder

MÉDÉA

Le patrimoine de la vallée du Mzab hôte du Titteri

LES JOURNÉES portes ouvertes sur le patrimoine et les traditions dans la région du Mzab (Nord du Sahara algérien), ont pris fin hier au musée public des arts et des traditions populaires de Médéa, capitale de la région montagneuse du Tetteri.
Organisée par la direction du musée et l'Office de protection et de promotion de la vallée du Mzab, cette manifestation culturelle de trois jours, coïncide avec la célébration du nouvel an Amazigh Yennayer (12 janvier). Le but était de promouvoir le riche potentiel culturel matériel et immatériel dont regorge la vallée du Mzab (wilaya de Ghardaïa) et faire découvrir aux visiteurs les différentes traditions, coutumes et jeux de société de cette région, a déclaré le directeur de l'Office de protection et de promotion de la vallée du Mzab, Kamel Ramdan.
L'animation des journées portes ouvertes sur le patrimoine de la vallée du Mzab a été assurée par plusieurs associations



locales qui s'occupent du patrimoine matériel (tapisserie-habits traditionnels-gastronomie-artisanat), mais également d'associations qui activent dans le domaine de la promotion du patrimoine immatériel (jeux de société, poésie, littérature, folklore), en plus d'organismes de promotion touristique au niveau de la vallée du Mzab, a-t-il fait savoir.
Une exposition sur l'histoire de la vallée, les principaux sites et monuments historiques qu'elle renferme, plus particulièrement ses anciens Ksour, les systèmes d'irrigation séculaires, toujours utilisés par les agriculteurs de la région, ainsi que sur l'artisanat local et les divers métiers traditionnels et les circuits touristiques et destinations les plus prisées par les touristes, a été accessible au public durant la manifestation. Une projection de documentaires sur le patrimoine de la wilaya de Ghardaïa, la tapisserie traditionnelle et les Ksour de la vallée du Mzab a été aussi, au programme de ces journées portes ouvertes afin de mieux faire connaître ce patrimoine au public de Medéa, et mettre en valeur la richesse et la diversité de la culture algérienne, a expliqué Kamel Ramdan.
La manifestation a, également, organisé une série d'ateliers ludiques et didactiques au profit des enfants consacrés à la reproduction de cartes muettes sur cette Vallée, d'initiation aux techniques anciennes de tissage de tapis et des séances de dessin sur des sujets en rapport avec le patrimoine local.

R. C.

EXPOSITION ARTISTIQUE ET ARTISANAL AU CCA DE PARIS

L'Algérie autrement

LE CENTRE Culturel Algérien propose du 26 janvier au 3 février, une immersion au cœur des créations artistiques et artisanales d'Algérie. Cette exposition dédiée aux artistes et artisans du pays mettra en lumière leur travail exceptionnel, reflétant la diversité de l'identité algérienne et son patrimoine culturel unique.
L'exposition, organisée avec Djelcem, offre aux visiteurs l'opportunité de découvrir une variété de créations allant des tapis aux céramiques, en passant par les bijoux. Ces artisans talentueux sont les gardiens de savoir-faire ancestraux, transmis de génération en génération, contribuant ainsi à préserver et promouvoir l'héritage culturel algérien. Le patrimoine artistique et artisanal d'Algérie est un reflet des différentes régions du pays, étroitement lié à son identité plurielle, à la fois berbère, africaine, méditerranéenne et musulmane. L'exposition ne prétend pas être exhaustive, mais sa mission principale est de parcourir l'Algérie afin de rencontrer les femmes et les hommes qui continuent à perpétuer ces traditions séculaires, et de contribuer à leur développement et leur promotion à l'international. Les produits exposés sont authentiques, empreints d'une simplicité et d'une beauté uniques, se démarquant des produits standardisés et mondialisés qui envahissent notre quotidien, a fait savoir la même source. Ils possèdent un supplément d'âme, résultant de la passion des artisans qui les façonnent et des matériaux naturels qui les composent.
L'exposition offre une occasion rare de plonger dans l'univers des artistes et artisans d'Algérie, de découvrir leurs techniques, leurs inspirations et leurs histoires. Les visiteurs pourront admirer des créations uniques, façonnées avec soin et habileté, reflétant la richesse et la diversité de la culture algérienne.

Meriem D.



CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE FÉMININ DES LUTTES ASSOCIÉES :

Domination des lutteuses de Béjaia à Oran

LES LUTTEUSES de Béjaia se sont distinguées lors du championnat d'Algérie féminin de lutte individuel cadettes, juniors et seniors, qui a pris fin samedi soir à la salle omnisport « Lofa » d'Oran. Les représentantes de la ligue de Bejaia ont décroché plusieurs titres dans les différentes catégories, à l'occasion de cette compétition qui leur a permis, deux jours durant, de confirmer leur talent devant ceux d'Oran et d'Alger. Plus de 250 lutteuses représentant sept ligues de wilayas Alger, Bouira, Bejaia, Bordj Bou Arreridj, Tipasa, Sidi Bel-Abbes et Oran, ont pris part à ce rendez-vous sportif, organisé par la ligue oranaise de luttes associées, en collaboration avec la Fédération algérienne de luttes associées (FALA). Le niveau de cette compétition a été qualifié d'appréciable par le directeur technique national, Driss Haouas, qui a déclaré avoir décelé un bon niveau dans certaines finales, surtout en juniors, et des éléments capables de constituer la relève dans cette discipline. Ce championnat a permis de détecter de nouvelles lutteuses pour intégrer les rangs des différentes sélections nationales appelées à disputer plusieurs échéances internationales au cours de cette saison, notamment le championnat d'Afrique des seniors, qui aura lieu en mars à Alexandrie (Egypte) et qui sera suivi du tournoi qualificatif aux JO ». Les lauréates de ce championnat national ont été récompensées par des trophées et des médailles, lors d'une cérémonie de clôture, à laquelle assistaient des membres de la FALA et des représentants de la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya d'Oran.

LIGUE 1 MOBILIS (13E JOURNÉE) :

Match nul entre le CR Belouizdad et le MC Alger 0-0

LE DERBY de la capitale, entre le CR Belouizdad et le MC Alger s'est achevé sur le score vierge de (0-0), dimanche soir au stade du 5 juillet (Alger), pour le compte de la 13è journée du Championnat d'Algérie de la Ligue 1 Mobilis de football. Le match n'a pas été à la hauteur des attentes des deux galeries et même des observateurs, puisqu'aucune équipe n'a pu imposer son jeu, très cousu des deux côtés durant les 90+3 minutes de jeu de la partie qui permet, tout de même aux deux clubs d'ajouter un petit point à leur classement au championnat après cette 13è journée qui a débuté jeudi et prend fin avec ce petit derby.

TOUS LES RÉSULTATS DE LA 13E JOURNÉE

Dimanche :

CR Belouizdad - MC Alger(0-0)

Jeudi :

MC Oran - CS Constantine 1-4

USM Alger - JS Saoura 2-1

Vendredi :

Paradou AC - NC Magra0-0

Samedi :

USM Khenchela - US Souf 2-0

US Biskra - MC El Bayadh0-0

JS Kabylie - ASO Chlef 2-1

ES Sétif - ES Ben Aknoun 1-1

Classement :	Pts	J
1). MC Alger	30	13
2). USM Khenchela	22	13
3). ES Sétif	21	13
4). CR Belouizdad	20	10
— CS Constantine	20	12
—). Paradou AC	20	13
7). JS Saoura	19	13
8). JS Kabylie	18	12
9). US Biskra	17	12
10). MC El Bayadh	16	11
—). NC Magra	16	13
12). ASO Chlef	15	13
13). USM Alger	14	10
14). US Ben Aknoun	08	12
15). MC Oran	06	11

LIGUE 2 AMATEUR (12E AJOURNÉE, AUJOURD'HUI) :

Le RC Kouba et l'Olympique Akbou pour consolider leur leadership

Le RC Kouba (Centre-Ouest) et l'Olympique Akbou (Centre-Est) tenteront de consolider leur leadership lors de la réception du SKAF Khemis Miliana (6e) et de l'AS Khroub (13e), à l'occasion de la 12e journée du Championnat de Ligue 2 de football amateur, prévue mardi à partir de 14h00.



Dans le groupe Centre-Ouest, le RC Kouba (26 pts) accueillera le SKAF Khemis Miliana (6e, 16 pts) avec la ferme intention de renouer avec la victoire après avoir obtenu le match nul de son déplacement chez son dauphin l'ES Mostaganem (23 pts) lors de la précédente journée, et ainsi confirmer son statut de leader à trois journées de la fin de la phase aller. De son côté, l'ES Mostaganem évoluera en déplacement chez le SC Mecheria (11e, 11 pts) avec l'objectif de revenir avec les trois points et rester aux contacts du Raed. Logé en embuscade au troisième rang, le GC Mascara (20 pts) tentera de se relancer en accueillant le NA Hussein-Dey (11e, 11 pts), en difficultés dans le bas du classement après une série de mauvais résultats, alors que l'ESM Koléa, troisième ex aequo avec le Ghalia, essayera d'enchainer avec un nouveau succès en se déplaçant chez le MCB Oued Sly (11 pts). Cinquième au classement, le CR Témouchent (5e, 18 pts) aura les faveurs des pronostics face à la lanterne rouge JS Guir (16e, 6 pts). Cette 12e journée sera également marquée par de belles oppositions dans le milieu de tableau, notamment, avec le match mettant aux prises l'ASM Oran (6e, 16 pts) à la JSM Tiaret (9e, 12 pts), ou encore le WA Mostaganem (6e, 16 pts) qui accueillera l'O Médéa (14e, 10 pts). Dans le bas du classement, le RC Arbaâ (14e, 10 pts) recevra le WA Boufarik (9e, 12 pts). Dans la poule Centre-Est, l'Olympique Akbou (1er, 28 pts) tentera de prolonger sa série d'invincibilité (9 victoires, 1 nul) à l'occasion de la réception de l'AS Khroub (13e, 9 pts), une formation en grande difficulté depuis le début de saison. Le dauphin d'Akbou, la JS Bordj Ménaiel (2e, 23 pts) sera, de son côté, à l'épreuve du MSP Batna (4e, 19 pts) dans une opposition équilibrée, tout comme celle opposant le CA Batna (3e, 20 pts) à l'IB Khemis El Khechna (4e, 19 pts). Pour sa part, le MO Constantine (6e, 18 pts) recevra l'IRB Ouargla (9e, 13 pts) avec l'ambition de l'emporter pour rester dans le sillage du peloton de tête. Dans le milieu de tableau, le HB Chelghoum Laid (7e, 15 pts) accueillera l'E Sour Ghozlane (10e, 12 pts), alors que le MC El Eulma (11e, 10 pts) sera opposé au NRB Teleghma (8e, 14 pts) Dans la lutte pour le maintien, l'USM Annaba (16e, 7 pts) tentera d'enchainer avec un nouveau succès en accueillant l'AS Ain M'lila (13e, 9 pts), tout comme l'USM El Harrach (15e, 8 pts) qui sera en appel chez l'O Magrane (11e, 10 pts).

CYCLISME/CHAMPIONNATS D'AFRIQUE SUR PISTE 2024 :

L'Algérie termine avec 21 médailles dont 5 en or

LA SÉLECTION algérienne de cyclisme sur piste a remporté 21 médailles (5 or, 8 argent et 8 en bronze), à l'issue de la dernière journée des Championnats d'Afrique (messieurs/dames) de la spécialité, disputée dimanche dans la capitale égyptienne Le Caire, a-t-on appris lundi auprès de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC). Les cinq médailles en or ont été remportées par la sélection nationale (Elite/messieurs) dans l'épreuve de la poursuite par équipes, Yacine Chalel (Elimination, Elite/Messieurs), le tandem Salah-Eddine El Ayyoubi Cherki - Mohamed Nadjib Assel (Madison, Elite/Messieurs), Anes Riyahi (Elimination, Juniors/Messieurs) et Mohamed Nadjib Assel dans la Course aux Points (Elite/Messieurs). Les médailles d'argent ont été glanées par Lotfi Tchambaz (Poursuite, Elite/Messieurs), El Khassib Sassane (Course du kilomètre, Elite/Messieurs), Hamza Megnouche (Course aux Ponts et Elimination Elite/Messieurs), Anes Riyahi (Course aux Points et scratch Juniors/Messieurs), Zakaria Bouder (scratch/Elite) et Nesrine Houili en poursuite individuelle Elite dames. De leur côté, les cyclistes Salah-Eddine Al-Ayyoubi Cherki (Poursuite, Elite/Messieurs), Lotfi Tchambaz - Zaki Bouder dans la Madison (Elite/Messieurs), Mohamed Nadjib Assel (Keirin Elite/messieurs), Nesrine Houili (Elimination et course 500m, Elite/dames), la sélection nationale (Elite/messieurs) dans l'épreuve de Vitesse par équipes, Anes Riyahi (vitesse individuel/juniors) et Lotfi Tchambaz (Omnium Elite messieurs), ont décroché le bronze. L'Algérie a engagé un total de dix cyclistes dans cette compétition : 8 messieurs et 2 dames. Les deux autres représentants nationaux sont, Hamza Megnouche (Elite) et Anes Riyahi (junior). Les dames sont encadrées par le coach Samir Allem, alors que les messieurs sont drivés par l'entraîneur national Abdelbasset Hannachi.

ATHLÉTISME :

Cinq demi-fondistes algériens en stage de préparation en Afrique du Sud

CINQ DEMI-FONDISTES algériens, dont le vice-champion du monde du 1500 mètres Djamel Sedjati, se sont envolés dimanche pour l'Afrique du Sud, où ils doivent effectuer un stage de préparation « longue durée » en prévision des importantes échéances internationales à venir, a appris l'APS auprès de la fédération algérienne de la discipline (FAA). « Les quatre autres athlètes ayant accompagné Sedjati sont Oussama Cherrad, Fouad Hamada, Yacine Hethat et Mohamed Amine Derabli. Ce stage de préparation se poursuivra jusqu'au 21 mars 2024 », a-t-on précisé de même source. Les cinq athlètes seront encadrés en Afrique du Sud par l'entraîneur Amar Benida, ayant déjà drivé de grands champions algériens dans la spécialité du demi-fond, dont la championne olympique du 1500 mètres, Nouria Benida Merrah. De leur côté, les lanceurs Zouina Bouzebra (Marteau), Zahra Tatar (Marteau) et Oussama Khenouci (Disque) effectuent depuis le 12 janvier à l'Ile Maurice, un stage de préparation. Ce dernier « sera d'une durée de 40 jours, sous la direction des entraîneurs Khaled Belmouhoub, Hakim Toumi et Zakari Yahiaoui » a encore détaillé l'instance fédérale, ayant décidé de mettre tous les moyens pédagogiques nécessaires à la disposition de ses athlètes d'élite, pour les préparer à mieux relever le défi lors des importantes échéances internationales à venir.

CAN-2023

Une entame pas de tout repos pour les poids lourds

Le pays hôte, la Côte d'Ivoire et ses stars, n'ont certes pas raté leur entrée en matière devant leur public mais ont été tout juste moyens, le Ghana, un des ténors du continent qui se fait surprendre (une défaite, 2-1, qui fait désordre, contre des Capverdiens entreprenants) dans les tous derniers instants de la partie et se retrouve déjà dos au mur, voire proche d'une élimination précoce, le Nigeria et l'Egypte, deux autres favoris en puissance à la succession du Sénégal, passés tout près de la correctionnelle en arrachant des nuls heureux, les Supe Eagles devant une fière chandelle à leur super star Osimhen auteur du but de son équipe, alors que les Pharaons ont dû attendre la 97e mn, et donc au bout du bout de la partie, pour sauver la mise grâce à Mo Salah sur penalty. Trois résultats, en excluant bien sûr le succès pour le moral des Eléphants, qui n'annoncent pas que du bon pour les poids lourds. Un sérieux avertissement même. A prendre au sérieux car cette CAN nous offre tous les ingrédients d'une édition à surprises. Un tournoi à grosses émotions. Aux présumés grands de nous démentir

Les comptes rendus des deux 1ères journées :

Azouaou et Agences



GROUPE « A », MATCH 1

La Côte d'Ivoire ouvre le bal par une victoire (2-0) contre la Guinée-Bissau

Entrée en matière réussie pour la Côte d'Ivoire devant son public. Les Eléphants ont remporté le match d'ouverture de cette CAN à domicile en dominant la Guinée-Bissau (2-0) samedi au stade Alassane Ouattara. Rapidement en tête au score grâce à un but de l'ancien Lensois Seko Fofana, les Ivoiriens se sont mis en l'abri peu avant l'heure de jeu avec une réalisation de Jean-Philippe Krasso. La Côte d'Ivoire, pays-hôte sous pression, s'est idéalement lancée en l'emportant 2 à 0 contre la Guinée-Bissau en match d'ouverture de la Coupe d'Afrique des nations, samedi soir à Abidjan. Désireux de ne pas rater leur entrée en matière à domicile, les Eléphants du sélectionneur français Jean-Louis Gasset ont ainsi rassuré leurs supporters, qui n'ont dû attendre que quatre minutes avant de fêter l'ouverture du score. Alors que la rencontre avait baissé de rythme, avec une domination assez stérile des Ivoiriens, l'ancien stéphanois Jean-Philippe Krasso a soulagé les siens en doublant la marque sur un joli exploit personnel (56e). A la réception d'un centre de Jonathan Bamba, l'attaquant de l'Etoile Rouge Belgrade s'est joué de deux adversaires sur deux contrôles aériens avant de marquer d'une reprise croisée en pivot du gauche. Un premier succès plus difficile que ne semble l'indiquer le score mais qui va ôter pas mal de poids pesant sur les épaules des Ivoiriens, éliminés en huitièmes de finale lors de l'édition précédente au Cameroun, battus par l'Egypte aux tirs au but

GROUPE « A » : MATCH 2

Le Nigeria contraint au partage de points par la Guinée équatoriale (1-1)

Le Nigeria n'a pas trouvé la clé du match face à la Guinée dimanche pour son entrée en lice dans la Coupe d'Afrique des nations TotalEnergies Côte d'Ivoire 2023. Match nul 1-1 à l'arrivée. Ce sont pourtant les Super eagles qui entament mieux la partie. Victor Osimhen, par deux fois, inquiète la défense adverse mais il est souvent signalé hors-jeu. Derrière, le Nzalang prend confiance et bouscule les triple champions d'Afrique. La Guinée équatoriale est donc récompensée pour sa ténacité quand Iban Edu Salvador ouvre le score d'une frappe dans la surface de réparation (36è). Mais la Guinée équatoriale n'a pas le temps de savourer quand Victor Osimhen reprendre de la tête un centre de Lookman deux minutes plus tard (38è). 1-1 à la pause. Malgré de nombreux changements au retour des vestiaires, le Nigeria n'arrive pas à trouver la faille pour faire la différence. La seconde période est à l'image de la première avec différentes attaques infructueuses des Super eagles. Ils butent aussi souvent sur Jesus Owono, le gardien du Nzalang. La Guinée équatoriale pour sa part se contente du match nul même si Emilio Nsue essaye de changer la donne. Score final : 1 but partout. Après les deux premiers matchs dans le groupe A, la Côte d'Ivoire est en tête après son succès 2-0 sur la Guinée-Bissau samedi en ouverture. Les Eléphants comptent 3 points. Le Nigeria et la Guinée équatoriale comptent chacune 1 points. Et les Djurtus ferment le groupe avec 0 unité. Pour la prochaine journée dans ce groupe, gros choc le 18 janvier entre la Côte d'Ivoire et le Nigeria, tandis que la Guinée équatoriale et la Guinée-Bissau s'affronteront.

GROUPE « B » : MATCH 1

Tenu en échec (2-2), le penalty de Mohamed Salah sauve l'Egypte devant le Mozambique

Le capitaine égyptien, Mohamed Salah, a marqué en fin de match pour sauver l'Égypte d'un choc avec le Mozambique (2-2) lors de son premier match du groupe D de la Coupe d'Afrique des Nations TotalEnergies Côte d'Ivoire 2023. Il n'a fallu que deux minutes aux septuples champions pour prendre l'avantage grâce à un but de Mohamed Mostafa. Mohamed Salah ne parvient pas à reprendre un centre de Mohammed Hamdi, mais Mohamed Mostafa est là pour faire basculer le ballon dans la lucarne. Derrière, Mostafa a de nouveau été lancé par le capitaine Salah, mais sa dernière tentative est repoussée par le gardien Ernan Siluane. Le Mozambique se reprend et était tout près d'inscrire son premier but, Abdelmonem étant contraint de dévier le ballon dans ses propres filets, mais El Shenawy parvenait à sauver la situation. Les Mambas sont entrés plus forts dans la seconde période. Witness Quembo égalise de la tête pour le Mozambique. La tête de Quembo a battu Mohamed El Shenawy après un beau centre de Domingos. Ce but est le premier inscrit en CAN CAF TotalEnergies par le Mozambique au cours des 14 dernières années. Trois minutes plus tard, Clesio Bauque ajoute le deuxième but mozambicain. Il s'est frayé un chemin à travers la défense de l'Égypte pour se retrouver seul face à Mohamed El Shenawy et marquer. En fin de match, Domingos fauche Mostafa Mohamed dans la surface de réparation et, après examen par la VAR, l'Égypte s'est vu accorder un penalty. Salah s'est avancé et a marqué pour l'Égypte afin d'égaliser. L'Egypte affrontera le Ghana le jeudi 18 janvier au stade Felix Houphouet Boigny.

GROUPE « B » : MATCH 2

Défait (1-2), le Ghana giflé par le Cap-Vert pour son entrée en lice. . .

Décidément, cette deuxième journée de la CAN nous a réservé bien de surprises. Après les matchs nuls du Nigeria et de l'Égypte, le Ghana était donc prévenu au moment d'affronter le Cap-Vert. Et cela démarrait bien mal pour les Ghanéens puisque ce sont les Capverdiens qui ouvraient le score dès la 17e minute par Jamiro Monteiro. En seconde période, le Ghana allait revenir à hauteur grâce à Alexander Djiku (56e). Mais si le temps additionnel a été favorable à Mohamed Salah et à l'Égypte plus tôt dans la journée, il a été fatal aux hommes de Chris Hughton puisque Garry Rodrigues (90e+2') allait donner la victoire au Cap-Vert. Une nouvelle sensation dans cette CAN, qui réserve décidément bien des surprises

. . . SON SÉLECTIONNEUR A ÉTÉ AGRESSÉ APRÈS LE MATCH.

Désigné comme un outsider potentiel lors de cette Coupe d'Afrique des Nations, le Ghana pouvait difficilement démarrer plus mal sa CAN en se faisant surprendre d'entrée par le Cap Vert (1-2). Avec deux matchs délicats à négocier derrière face à l'Egypte et le Mozambique, les Black Stars se retrouvent déjà dans une position très inconfortable. Mais la dimension sportive est passée au second plan hier soir. En effet, d'après des informations, le sélectionneur Chris Hughton a été agressé hier soir après la rencontre. Un « supporter » ghanéen s'en serait pris à lui physiquement, obligeant plusieurs membres de l'encadrement de la sélection du Ghana à intervenir. La police ivoirienne a immédiatement interpellé l'agresseur qui a fait passer un vent de panique dans cette sélection qui traverse décidément des heures difficiles.

AU PROGRAMME AUJOURD'HUI (4EJOURNÉE) :

Burkina Faso- Mauritanie (15H00)
Tunisie- Namibie (18H00)
Mali- Afrique Du Sud (21H00)

CET APRÈS-MIDI (15H00 À BOUAKÉ, GROUPE « D »)

Burkina Faso – Mauritanie : Les Mourabitoune veulent dompter les Etalons

LOGÉS dans le groupe D avec l'Algérie et l'Angola, les équipes du Burkina Faso et la Mauritanie livreront une bataille demain après-midi au stade de la Paix à Bouaké dans le cadre de la première journée du 1er tour de la Coupe d'Afrique 2023. L'équipe du Burkina Faso a affiché le résultat le plus décevant parmi les vainqueurs des groupes de qualification : 11 points lui ont suffi pour prendre la première place. Les Burkinabè ont réalisé trois victoires, deux nuls et une défaite. Cependant, les Etalons ne font pas partie des grands favoris. Peut-être que ce tirage au sort de la principale compétition du continent obligera les autres équipes à compter avec la force des Burkinabè. En face, il y aura une équipe mauritanienne qui s'est qualifiée pour ce tournoi en prenant la deuxième place du groupe, remportée par la RD Congo. En six matchs disputés, l'équipe a réussi à marquer 10 points. Les Mauritaniens ont remporté trois victoires, ont fait un match nul et ont subi deux défaites, les deux fois contre la RDC. Considéré comme un outsider, le Burkina Faso entrera dans le match en tant que favori car, selon les statistiques, son adversaire du jour fait rarement la surprise. De plus, lors d'un récent match amical en octobre, le Burkina Faso s'est imposé (2-1). Pourtant, la Mauritanie fait partie de ceux qui savent jouer pour le maintien et joue beaucoup mieux à domicile. Sur le plan de la qualité des effectifs, les Etalons comptent beaucoup plus de joueurs talentueux que les Mourabitoune. Cependant, dans ce match, le favori est confronté à un adversaire capable de bien gérer le score. La Mauritanie, sous la conduite de l'entraîneur Comorien, Amir Abdou, sait ce qu'est une défense fiable dans des conditions de domination adverse. Le Burkina Faso part avec les faveurs des pronostics mais partons du principe qu'il n'existe plus d'équipe faible en phase finale, le verdict peut être prononcé au profit des Mauritaniens.

CES 2024 Jour 2 : les 8 innovations *Qui méritent le coup d'oeil*

Technologie : Le deuxième jour du CES est déjà derrière nous. Voici quelques-unes des annonces de produit et de logiciels que vous avez peut-être manqués, notamment de la part de Google, Lenovo et Amazon.



Le CES 2024 bat toujours son plein, et de nouvelles annonces ont été faites au deuxième jour du plus grand salon technologique de l'année. Et comme il s'agit du plus grand salon, nous savons que tout le monde ne pourra pas assister aux centaines d'annonces faites par les plus de 4 000 exposants.
tout ce bruit pour vous présenter les annonces et les produits les plus importants du deuxième jour que vous avez peut-être manqués (et pour le jour 1 c'est là : CES 2024 Jour 1 : Les 10 produits qui nous ont le plus impressionnés). Nous avons même pu mettre la main sur certains de ces produits ci-dessous.

1. De nouvelles fonctionnalités pour les appareils Android

Les utilisateurs d'Android apprécieront les nombreuses annonces faites par Google lors de la deuxième journée du CES. La fonctionnalité la plus importante qui arrivera sur les appareils Android le mois prochain est une solution appelée Quick Share.
Quick Share permettra de partager des contenus d'égal à égal entre tous les types d'appareils équipés de l'OS Android, tels que les smartphones et même les Chromebooks.
Parmi les autres nouvelles fonctionnalités et mises à jour, citons l'extension de la prise en charge de Fast Pair, l'amélioration des capacités de streaming vers davantage d'applications et d'appareils (y compris TikTok) et l'intégration d'Android Auto dans davantage de véhicules.

2. L'impressionnant éclairage intelligent de Nanoleaf

La société Nanoleaf, spécialisée dans l'éclairage connecté, a annoncé des ajouts intéressants à sa gamme d'éclairage, notamment un nouveau logiciel Orchestrator pour les intégrations musicales.
Le logiciel se connecte directement à la source sonore d'un ordinateur et isole la réponse à l'appareil, ce qui permet aux lumières de réagir aux différentes couches précises d'une piste audio.
Le Nanoleaf Skylight a également été présenté. Il s'agit d'un ensemble de panneaux lumineux carrés destinés à être installés au plafond et capables d'émettre 1 400 lumens par carré. D'autres produits ont été annoncés, notamment des guirlandes lumineuses multicolores pour l'extérieur avec le support de la norme Matter.

3. La centrale électrique portable pour toute la maison ou le bureau d'EcoFlow

Le générateur EcoFlow Delta Pro Ultra a été reconnu comme l'un des lauréats des CES Innovation Awards 2024 grâce à ses caractéristiques impressionnantes.
Celles-ci incluent une capacité d'alimentation de 6 kWh (une maison entière), une sortie de 7200 W et une entrée solaire de 5,6 kW. Le système est également compatible avec des packs d'extension, ce qui permet d'augmenter la capacité de production d'énergie jusqu'à 90 kWh. De quoi alimenter les appareils essentiels de votre maison pendant... un mois entier.
essayer cette incroyable batterie externe chez elle et l'a qualifié de "couteau suisse des systèmes de secours domestiques", ajoutant qu'il s'agit également d'une "solution très silencieuse, que l'on n'entend même pas lorsqu'elle est inférieure à 2000 W".

4. La réponse d'Android à la fonction double-tap de l'Apple Watch

L'application Wow Mouse a été conçue pour les smartwatches Android afin d'agir comme une extension de la montre connectée, vous permettant de contrôler la technologie autour de vous via Bluetooth d'un simple geste de la main. C'est un peu comme la fonction Double-Tap d'Apple sur l'Apple Watch.
Mais au lieu de contrôler les choses sur la montre elle-même, Wow Mouse va plus loin et permet aux utilisateurs d'allumer ou d'éteindre leurs lumières connectées ou de baisser le volume d'un haut-parleur.

5. Une batterie qui recharge votre téléphone en quelques secondes

Le CES a pour vocation de montrer de la technologie qui apporte des solutions. Et cette batterie externe pour smartphone de Swappery résout le problème d'une batterie déchargée en seulement... sept secondes.
Voici comment cela fonctionne :
lorsque votre smartphone est à court de batterie, placez-le dans la station Swapery, attendez sept secondes, puis retirez-le pour obtenir une nouvelle batterie qui vous durera environ 8 à 10 heures, selon les données de l'entreprise. Bien qu'il ne s'agisse pas du chargeur le plus conventionnel, il pourrait vous permettre d'obtenir une batterie complètement chargée sans avoir besoin d'autres câbles, adaptateurs ou prises.

6. L'ordinateur portable hybride de Lenovo

Lenovo a annoncé le ThinkBook Plus Gen 5 Hybrid lors de la deuxième journée du CES. Et il est impressionnant pour deux raisons. Tout d'abord, il s'agit d'un appareil 2-en-1 qui peut être un ordinateur portable avec un processeur Intel Core Ultra 7, ou une tablette tactile avec un processeur Qualcomm Snapdragon 8+.
Deuxièmement, il passe de Windows à Android de manière transparente, en fonction du mode choisi (tablette ou ordinateur portable).
Chaque composant de cet appareil hybride dispose même de sa propre batterie.
Il vous coûtera 1 999 dollars, mais vous obtiendrez vraiment une tablette et un ordinateur portable séparés pour ce prix.

7. Un gadget d'IA qui interagit avec les applications pour que vous n'ayez pas à le faire

Rabbit revient à l'essentiel au CES 2024 avec son appareil Rabbit R1 qui veut remplacer votre smartphone lorsqu'il s'agit d'utiliser des applications.
Le petit gadget tient dans la paume de la main et utilise l'IA pour voir et apprendre comment un utilisateur interagit avec les applications de son smartphone et ses expériences web, puis les reproduit (sur demande verbale) sur une plateforme cloud personnalisée. De quoi résoudre la dépendance au smartphone. Rabbit explique que parmi les applications populaires que vous pouvez demander à R1, il y a Spotify, Apple Music, DoorDash, Uber, Amazon, et bien d'autres encore.

8. Amazon lance Matter Casting

Amazon prend exemple sur Apple et Google en mettant en avant une nouvelle façon de diffuser des vidéos à partir de vos smartphones et tablettes directement sur les appareils Amazon pris en charge.
Baptisé Matter Casting, il permet désormais de diffuser des contenus Prime Video sur l'Echo Show 15. La prise en charge des appareils Fire TV, y compris les téléviseurs avec Fire TV intégrée, sera lancée dans les prochains mois, et Amazon a ajouté espérer ajouter les fonctionnalités Matter Casting à des services tels que Plex, Pluto TV, Sling TV, STARZ, et bien d'autres encore, dans le courant de l'année.
Contrairement à Apple AirPlay et Google Chromecast, le Matter Casting d'Amazon utilise le protocole Matter afin que les appareils domestiques connectés de différentes marques puissent fonctionner ensemble de manière plus transparente.

Le Juice Pack de Mophie est de retour

Technologie : Après avoir disparu du marché ces dernières années, Mophie a annoncé le retour de l'emblématique Juice Pack lors du CES 2024. Les utilisateurs d'iPhone peuvent désormais utiliser une coque de batterie pour une utilisation prolongée.

Avant l'apparition des prises de courant dans les avions et des solutions de recharge sans fil MagSafe, les utilisateurs d'iPhone emportaient régulièrement avec eux un étui Mophie Juice Pack pour garder leur iPhone sous tension. J'en ai acheté quelques-uns à l'époque dans les boutiques des aéroports, surtout si je devais me rendre dans un endroit isolé où l'alimentation électrique est limitée.
Certes, le Juice Pack ajoute de l'encombrement à l'iPhone. Mais il propose suffisamment de capacité de batterie supplémentaire pour garantir une journée complète d'utilisation intensive. MagSafe est une excellente technologie pour la recharge sans fil et les accessoires, mais il n'est pas très pratique de transporter un bloc-batterie séparé qui se connecte par câble ou se fixe magnétiquement à l'arrière de l'iPhone.

Pour l'iPhone 15, 15 Pro et 15 Pro Max

Mophie réintroduit donc l'étui Juice Pack pour l'iPhone 15, 15 Pro et 15 Pro Max au prix habituel de 100 €. Vous pourrez précommander un Juice Pack fin février.
La capacité de la batterie varie de 2 400 mAh à 2 800 mAh, en fonction de la taille de votre iPhone.
Comme nous l'avons vu par le passé, Mophie continue d'apporter au Juice Pack sa fonction de charge Priority Plus, qui permet de charger d'abord l'iPhone, puis le Juice Pack lorsque vous connectez l'ensemble à une source d'alimentation.

CES 2024 : HP lance des PC portables Spectre avec de l'IA, et quelques périphériques très flashy

Technologie : Les ordinateurs portables Spectre x360 dotés dl'IA peuvent exécuter localement Superpower, un assistant d'IA maison qui s'entraîne sur vos données sans les envoyer dans le cloud.



Au CES 2024, HP se concentre sur l'intégration de nouveaux outils d'IA dans ses produits, comme les tout nouveaux ordinateurs portables HP Spectre x360 de 14 et 16 pouces.
Décrits par la société comme les "PC portables les plus adaptatifs au monde avec une technologie IA intégrée", les PC portables Spectre x360 sont des machines à triple moteur - CPU, GPU et NPU - disponibles avec des processeurs Intel Core Ultra et des GPU NVIDIA GeForce RTX 4050 Laptop en option.
Cette puissance de calcul propose des fonctionnalités telles que l'optimisation automatique des performances, avec une réduction du bruit du ventilateur et de la température en fonction des applications ouvertes, de l'emplacement de l'ordinateur portable et de l'état de la batterie.

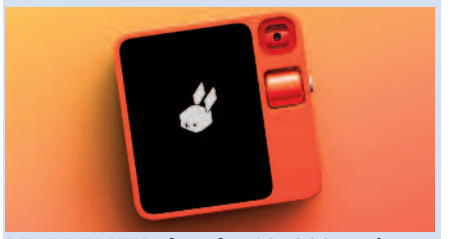
Superpower, un assistant d'intelligence artificielle qui peut être personnalisé

Les ordinateurs portables HP Spectre x360 sont également dotés de Superpower, un assistant d'intelligence artificielle qui peut être personnalisé pour apprendre des informations sur l'utilisateur afin de générer un texte contenant un contexte plus personnel que celui créé avec ChatGPT, par exemple.
Si cela ressemble à un cauchemar potentiel en matière de protection de la vie privée, ne vous inquiétez pas : HP exploite un puissant NPU pour exécuter ce LLM localement dans votre ordinateur portable Spectre x360, sans envoyer vos informations dans le cloud.
Cela vous permettrait de rédiger facilement des courriels avec un contexte, comme l'inclusion d'informations provenant d'interactions passées, de prendre des mesures à partir de la transcription de votre dernière réunion et de résumer les sujets en privé et localement sur le NPU, en optimisant l'efficacité énergétique.
L'écran OLED 2,8K du Spectre x360 s'assombrit lorsque vous détournez le regard pour économiser la précieuse autonomie de la batterie, et l'écran s'ajuste de 48 Hz en veille à 120 Hz en fonction du contenu.
Des fonctionnalités telles que le "walk away lock" et le "wake on approach" garantissent la sécurité de vos informations : plus besoin d'entrer votre mot de passe pour déverrouiller votre ordinateur portable lorsque vous revenez après avoir pris votre commande de café.
Les ordinateurs portables HP Spectre x360 de 14 et 16 pouces sont disponibles à l'achat dès maintenant à partir de 1 500 et 1 600 dollars respectivement.

Les appareils de jeu HP annoncés au CES 2024

La division gaming de HP prend également le train de l'IA, avec les nouveaux PC portables gaming OMEN Transcend 14 et 16 dotés de solutions d'IA en locale et sur le cloud. Voici les annonces de HP en matière d'ordinateurs portables de jeu au CES 2024 :
PC portable gaming OMEN Transcend 14 : Cet ordinateur portable de jeu de 1,6 kilos est doté d'un écran OLED 2,8K 120 Hz VRR, d'une autonomie de batterie allant jusqu'à 11,5 heures, d'une dissipation thermique haut de gamme et d'une IA locale grâce à ses processeurs Intel et NVIDIA. Il sera disponible en précommande à partir du 8 janvier au prix de départ de 1500 €.
PC portable gaming OMEN Transcend 16 : Version mise à jour, l'ordinateur portable de jeu OMEN Transcend 16,1 pouces est doté d'un écran OLED jusqu'à 4L 240 Hz et d'un processeur Intel Core i7 Hx. Disponible le 10 janvier pour un prix de départ de 1900 €.
PC portable gaming Victus de 16,1 pouces : Doté d'un processeur Intel Core i7 HX mis à jour, le nouveau Victus 16 est disponible en février au prix de départ de 1200 €.
Moniteur de jeu Transcend 32 d'OMEN : Ce moniteur OLED 4K est le premier de la gamme OMEN à prendre en charge le Dolby Vision et VESA DisplayHDR True Black 400. Disponible dans le courant de l'année, les prix seront annoncés à l'approche de la disponibilité.
PC portable de jeu OMEN 16 : Disponible le 10 janvier au prix de départ de 1200 €.
HP présente également au CES 2024 de nouveaux casques HyperX, des claviers, un contrôleur et d'autres périphériques qui seront disponibles au printemps 2024, notamment les casques HyperX Cloud Mini pour les plus jeunes joueurs.

Rabbit R1 : voici le gadget vraiment surprise du CES 2024



LE PREMIER lot de 10 000 précommandes du gadget Rabbit R1 est épuisé. Mais ne vous inquiétez pas : le deuxième lot est déjà disponible. Au fait, vous savez ce que c'est ? Non ? Laissez nous vous éclairer. Décrit par les testeurs comme ce qui pourrait devenir "l'iPhone de l'IA", rien de moins, le Rabbit R1 fait ses débuts au CES 2024. Et il est présenté comme un compagnon de poche alimenté par l'IA.
L'entreprise Rabbit, une startup de Santa Monica en Californie, espère tout simplement qu'il va devenir votre assistant personnel. Au CES, le stand de Rabbit est plein, visiteurs et médias se précipitent. Conséquence, le Rabbit R1 s'est écoulé à 10 000 exemplaires en précommande au prix de 199 dollars, et le tout en une journée.

Un Tamagotchi sous IA

"Lorsque nous avons commencé à construire le R1, nous avons dit en interne que nous serions heureux si nous vendions 500 appareils le jour du lancement", a dit la société sur son compte X. "En 24 heures, nous avons déjà multiplié ce chiffre par 20 ! 10 000 unités le premier jour !"
Le premier lot de précommandes devrait être expédié à la fin du mois de mars. Mais les acheteurs potentiels peuvent encore sauter sur l'occasion. Rabbit a en effet annoncé qu'une nouvelle commande est désormais disponible sur son site web...

CES 2024 : Acer annonce des moniteurs et des ordinateurs portables avec des écrans 3D plus accessibles

QUI A BESOIN de la réalité virtuelle quand on peut jouer en 3D sans lunettes ? C'est le pari d'Acer, bien présent au CES 2024.
Vous n'aurez pas besoin de lunettes 3D pour jouer sur le tout dernier ordinateur portable et les nouveaux moniteurs d'Acer.
La société a annoncé l'extension de sa gamme SpatialLabs Stereoscopic 3D au CES 2024 avec son ordinateur portable Aspire 3D 15 SpatialLabs Edition et son moniteur Predator SpatialLabs View 27. Que vous soyez un designer sérieux ou un joueur occasionnel, l'ordinateur portable et le moniteur ont été créés "dans l'espoir d'offrir à un plus grand nombre d'utilisateurs des expériences créatives et des divertissements immersifs en 3D", selon le communiqué de presse d'Acer.
Grâce à une solution de suivi oculaire, un écran stéréoscopique, un rendu en temps réel et une technologie d'IA, l'Aspire 3D 15 d'Acer immerge les utilisateurs, qu'il s'agisse de création de contenu, de conception ou de jeu.

Vous pouvez transporter vos rendus 2D en 3D avec l'aide des modèles IA de SpatialLabs Go

L'ordinateur portable est doté d'un écran UHD de 15,6 pouces et d'applications SpatialLabs optimisées par l'IA pour une visualisation en 3D sans lunettes.
De plus, l'ordinateur portable est pris en charge par Microsoft Copilot jusqu'à Windows 11, de sorte que vous pouvez disposer de l'assistant IA pour toutes les tâches administratives que vous ne voulez pas faire vous-même.
L'Aspire 3D SpatialLabs Edition est équipé d'un processeur Intel Core i7-13620H et d'un GPU NVIDIA GeForce RTX 4050 Laptop pour des graphismes pas trop mauvais.
L'ordinateur portable 3D est livré avec SpatialLabs Experience Center Pro, une suite d'applications et de modules complémentaires. Vous pouvez transporter vos rendus 2D en 3D avec l'aide des modèles IA de SpatialLabs Go, ou obtenir une lecture vidéo côte à côte avec SpatialLabs Player.

Passer de l'affichage 2D à l'affichage 3D

"Qu'il s'agisse d'une photo d'un paysage magnifique, d'une vidéo de souvenirs précieux ou même d'une vidéo YouTube, SpatialLabs Go génère des cartes de profondeur pour votre contenu 2D et le transforme en 3D stéréoscopique étonnante en un clin d'œil", selon le communiqué de presse d'Acer.
Dans la lignée de l'année dernière, le moniteur Predator SpatialLabs View 27 4K vous permet de passer de l'affichage 2D à l'affichage 3D pour une meilleure immersion.
Le moniteur inclut également un son spatial, grâce à des haut-parleurs de 2,5 W, des transmissions acoustiques pilotées par l'IA et une technologie de suivi de la tête, afin que vous puissiez avoir l'impression que le son vous entoure pendant que vous jouez ou que vous éditez des vidéos.

Vous êtes paralysés pendant vos rêves !



LE LOBE FRONTAL ou la partie du cerveau qui influe sur la formation de la mémoire est inactive durant le sommeil paradoxal au cours duquel les rêves se produisent, ce qui cause une atonie musculaire et des mouvements oculaires rapides, les neurones moteurs ne sont pas stimulés, ce qui conduit à la paralysie temporaire durant vos rêves. Les rêves peuvent être fascinants, exaltants, horrible ou tout simplement bizarres. Mais saviez-vous aussi que vous oubliez 95% de tous vos rêves ?

Les nuages pèsent des centaines de milliers de tonnes !



TOUT DÉPEND de la taille du nuage. Plus le nuage est étendu, plus il contient des particules d'eau et de glace, plus il est lourd. En effet, Un nuage pèse entre 2000 tonnes (on parle des petits cumulus) et 800 000 tonnes (le cas des nuages d'orage appelés cumulonimbus). Un amas de plusieurs cumulonimbus, qui engendre un violent orage ou orage multicellulaire, peut atteindre 25 millions de tonnes.
Cependant les nuages ne risquent pas de nous tomber sur la tête grâce à leur densité (1,3 kg/m3) qui est plus faible que l'air (1,7 kg/m3).

LE SAVIEZ VOUS
J Indépendant



La mésaventure d'un couple de retraités du sud de la France, trompés par un brocanteur sur la valeur d'un masque africain "rarissime".

Ils cèdent un masque africain à un brocanteur pour 150€: la pièce, rarissime, revendue 4,2 millions d'euros aux enchères

Le brocanteur de Vigan, dans le Gard, est accusé d'avoir abusé de la naïveté d'un couple de retraités. Ces derniers lui avaient en effet cédé un vieux masque africain pour une bouchée de pain: 150 euros. Or, cette pièce en bois sculpté s'est finalement avérée "rarissime" et a été revendue aux enchères... 4,2 millions d'euros. Les propriétaires initiaux s'estiment lourdement lésés, voire escroqués, relatent Le Monde

"Rarissime masque du XIXe siècle"

Les faits remontent à septembre 2021. Le couple, originaire d'Eure-et-Loire, aujourd'hui âgé de 88 et 81 ans, avait fait appel à un brocanteur pour vider sa résidence secondaire dans le Gard et lui avait donc cédé le masque en question.
La pièce avait appartenu à un aïeul de la famille, gouverneur colonial en Afrique entre la fin du XIXe et le début du XXe siècle. Six mois plus tard, ils découvrent un article dans le journal et la vente prévue à Montpellier d'un "rarissime masque du XIXe siècle, apanage d'une société secrète du peuple Fang au Gabon". Stupeur.

Une "dizaine d'exemplaires" dans le monde

En réalité, il ne reste qu'une "dizaine d'exemplaires" de ce type de masque dans le monde, un modèle aussi prestigieux pour sa rareté que pour les artistes qu'il a pu inspirer, dont Picasso et Modigliani.
Alors qu'il n'était estimé "qu'à" 300.000 euros au départ, il a donc atteint 4,2 millions d'euros le 26 mars 2022. Le couple de retraités exige aujourd'hui réparation, soit un partage plus équitable du montant de la vente.

"Un peu de bonne foi..."

"Il faut faire preuve d'un peu de bonne foi et d'honnêteté. Mes clients n'auraient jamais cédé ce masque à ce prix s'ils avaient su qu'il s'agissait d'une pièce rarissime", a expliqué leur avocat. L'affaire sera plaidée le 31 octobre devant le tribunal judiciaire d'Alès (Gard). La décision est attendue avant la fin de l'année.

Etats Unis

un prof renvoyé après avoir demandé à ses élèves de rédiger leur nécrologie

Le professeur voulait parler à ses lycéens « du monde dans lequel ils vivent », quelques jours après une tuerie dans une école primaire de Nashville.



C'EST UN DEVOIR pas commun qui lui aura coûté son poste. Cette semaine, un professeur de psychologie américain avait donné pour seule consigne à ses lycéens : « Aujourd'hui était le dernier jour de votre vie, écrivez votre nécrologie. » Jeffrey Keene, 63 ans, a été congédié par son établissement, situé près d'Orlando, en Floride. Dans un communiqué, les autorités scolaires lui reprochent d'avoir donné un « devoir inapproprié » à ses élèves. Sur sa page Facebook, il a expliqué avoir voulu lier son cours à un exercice destiné à préparer les élèves au risque d'intrusion d'un individu armé dans leur lycée, quelques jours après qu'une jeune femme a tué trois enfants et trois adultes dans une école primaire de Nashville. Le professeur a ainsi demandé à ses élèves de coucher sur papier leurs « impressions » liées à cette simulation et de réfléchir aux causes de la répétition des tueries aux États-Unis, à leurs possibles remèdes et donc, d'imaginer leur biographie post-mortem.

Depuis 2020, 4 368 mineurs tués par armes à feu

« Abasourdi » par son licenciement, il s'est défendu sur les télévisions locales. « Je parlais aux élèves du monde dans lequel ils vivent, d'armes à feu, de tireurs… » Et s'il a décidé de donner ce devoir-là, « ce n'était pas pour les effrayer ou leur faire penser qu'ils allaient mourir, mais pour les aider à comprendre ce qui est important dans leur vie ». Lors du devoir, une petite note précisait: « merci de prendre conscience […] qu'il ne s'agit absolument pas de vous perturber ».
Dans un pays régulièrement touché par les tueries par armes à feu, la question est un véritable serpent de mer et une majorité d'Américains reste très attachée au droit de porter une arme et ne veut pas entendre parler de réformes. Récemment, deux élus du Tennessee se sont fait expulser du parlement local pour s'être joints à des manifestants venus réclamer, dans l'hémicycle, de meilleures régulations sur les armes à feu après la tuerie de Nashville. Depuis 2020, les armes à feu sont la principale cause de mortalité des mineurs américains (4 368 décès), devant les accidents de la route et les overdoses, selon les Centres de prévention et lutte contre les maladies (CDC). Et si les tueries en milieu scolaire n'en représentent qu'une infime partie, elles marquent davantage les esprits et relancent, incessamment, le débat sur le port d'arme.

Géoingénierie : quels pays seraient les "gagnants"et les "perdants" de la modification artificielle du climat ?



La géoingénierie, une technologie controversée pour freiner le changement climatique, pourrait favoriser la productivité alimentaire dans certaines régions du monde mais nuire à d'autres pays, selon une étude – dont les limites laissent toutefois craindre que les supposés "gagnants" ne le soient pas vraiment.

Encore à l'état d'ébauche, elle fait déjà couler beaucoup d'encre… La géoingénierie, ou modification artificielle du climat, ne pourrait voir le jour que d'ici une décennie ou deux – si tant est que le monde s'accorde pour la développer.
Mais cela n'est pas gagné, au vu des nombreuses critiques dont cette approche fait l'objet. Ainsi, au mois de septembre, une douzaine de personnalités internationales avaient réclamé un moratoire sur les expérimentations de géoingénierie solaire à grande échelle.

Maïs, riz, soja et blé

Parmi les approches envisagées, la technique la plus souvent évoquée est un type de géoingénierie solaire : il s'agit de "l'injection d'aérosols stratosphériques" (simulated stratospheric aerosol intervention ou SAI, en anglais).
La SAI consiste à "imiter" le pouvoir refroidissant des éruptions volcaniques sur le climat en envoyant un gaz, le dioxyde de soufre (SO_2), dans une couche de l'atmosphère située entre 12 et 50 km d'altitude. Cela formerait un nuage d'acide sulfurique bloquant en partie les rayons du Soleil, et venant ainsi compenser le réchauffement global lié aux gaz à effet de serre d'origine humaine.

Quel pourrait être l'impact de cette géoingénierie sur l'alimentation humaine, à travers la production agricole ?

Dans la revue Nature Food, des scientifiques américains de l'université Rutgers et du National Center for Atmospheric Research (NCAR) ont simulé plusieurs scénarios climatiques – avec ou sans SAI, pour différents niveaux d'émissions de CO_2 – et leur impact sur la production des quatre principales cultures alimentaires dans le monde : maïs, riz, soja et blé.

"Aucun scénario ne profite à tout le monde"

Bilan : "aucun des 11 scénarios de réchauffement climatique ou de géoingénierie que nous avons analysés ne profite à tout le monde", a résumé Brendan Clark, en doctorat au département des sciences de l'environnement de Rutgers, auteur principal de l'étude, dans un communiqué. Avant d'utiliser une métaphore éloquente :

"Les nations peuvent avoir des idées différentes sur ce qui constitue une température mondiale optimale, ce qui pourrait entraîner des conflits. C'est comme si les gens se battaient pour le thermostat d'une maison, mais à l'échelle mondiale".

Les résultats issus des modèles informatiques font en effet état de "différences marquées" dans la productivité agricole en fonction de la position d'un pays sur le globe.
Selon l'analyse, une intervention climatique de "grande ampleur" visant à "inverser de manière significative le réchauffement" et à abaisser la température moyenne mondiale favoriserait la production agricole dans les tropiques, la région de la Terre située autour de l'équateur, c'est-à-dire :
le Mexique, l'Amérique centrale, les Caraïbes et la moitié supérieure de l'Amérique du Sud (hémisphère occidental) ;
la majeure partie de l'Afrique, certaines parties du Moyen-Orient, la majeure partie de l'Inde, toute l'Asie du Sud-Est, la majeure partie de l'Australie et la plupart des nations insulaires de l'Océanie (hémisphère oriental).
Une "pulvérisation modérée" de soufre dans l'atmosphère, stoppant ou abaissant légèrement les températures moyennes mondiales, favoriserait d'après les résultats la production alimentaire dans les "régions tempérées aux latitudes moyennes", où se trouvent la plupart des grandes masses terrestres de l'Amérique du Nord et de l'Eurasie.
En revanche, les auteurs estiment qu'un "changement climatique continu et incontrôlé" favoriserait la production agricole dans les régions froides de haute latitude, telles que le Canada, la Russie, les États frontaliers du nord des États-Unis, la Scandinavie et l'Écosse.

Des "gagnants" qui pourraient ne pas l'être vraiment

Notons que cette étude présente plusieurs grandes limites, notamment le fait de ne prendre en compte que quatre productions agricoles (maïs, riz, soja et blé) parmi l'immense diversité des denrées nécessaires à l'alimentation humaine.
Pas sûr, par conséquent, que les pays "gagnants" dans le cas de la géoingénierie le soient tant que cela.
D'autant que ces travaux ignorent l'adaptation des variétés cultivées aux conditions climatiques, et qu'ils font l'impasse tant sur les variables économiques que sur l'impact agricole (pourtant majeur) des quatre autres grandes menaces pour la biodiversité que sont les changements d'utilisation des sols (déforestation et urbanisation), la surexploitation du vivant, les espèces invasives et la pollution.
"Nos résultats mettent en évidence les difficultés liées à la définition de stratégies globalement optimales", a néanmoins souligné Lili Xia, professeure à Rutgers et coauteure de l'étude, dans le communiqué.
Et de conclure : "C'est très compliqué et il est difficile d'arriver à une conclusion, comme de dire si l'intervention climatique est bonne ou mauvaise. J'ignore à quel moment les gens prendront une décision. En ce qui me concerne, j'ai l'impression que c'est presque impossible."

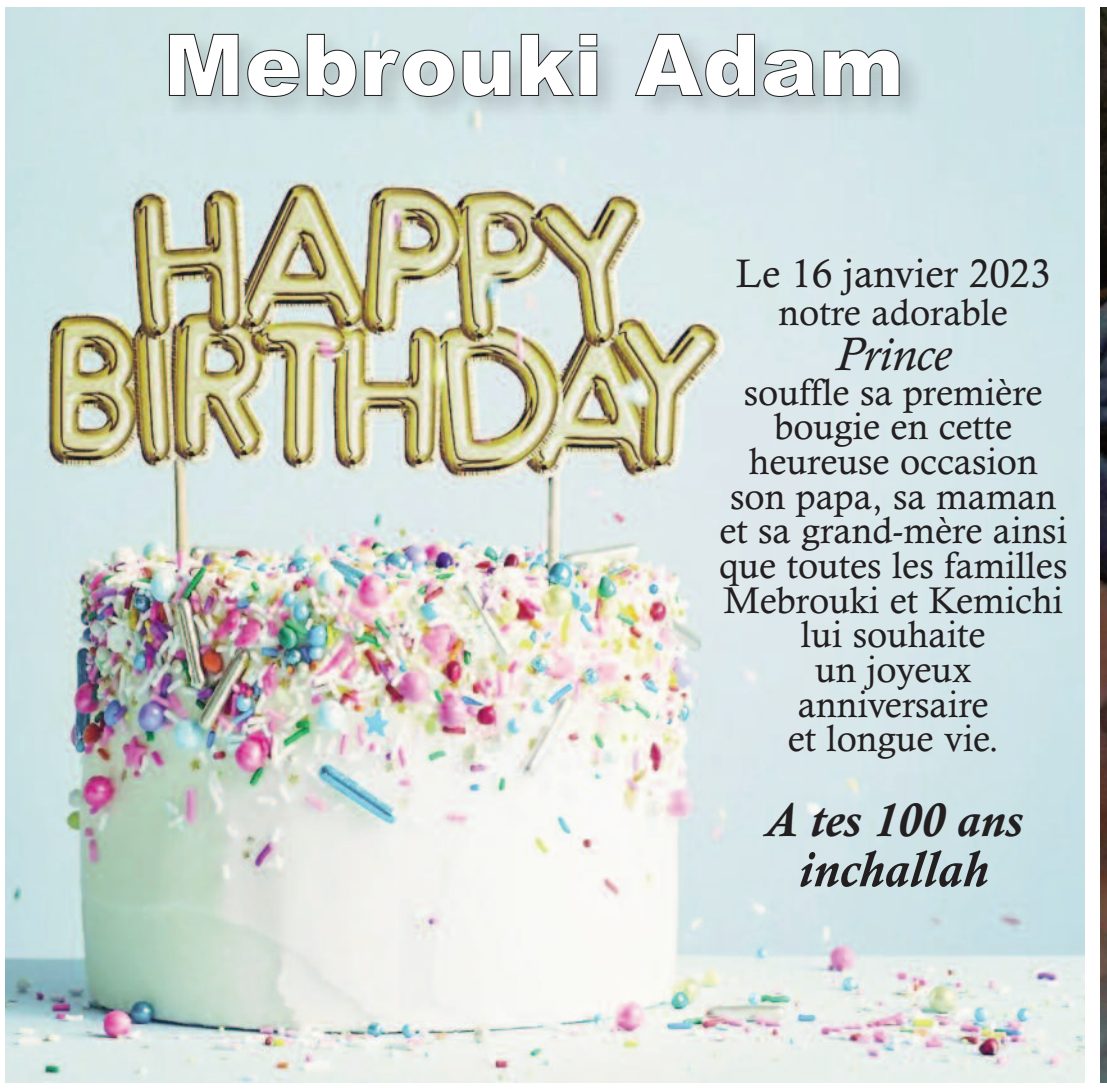
La sonde solaire Parker bat tous les records de rapidité et de proximité avec le Soleil

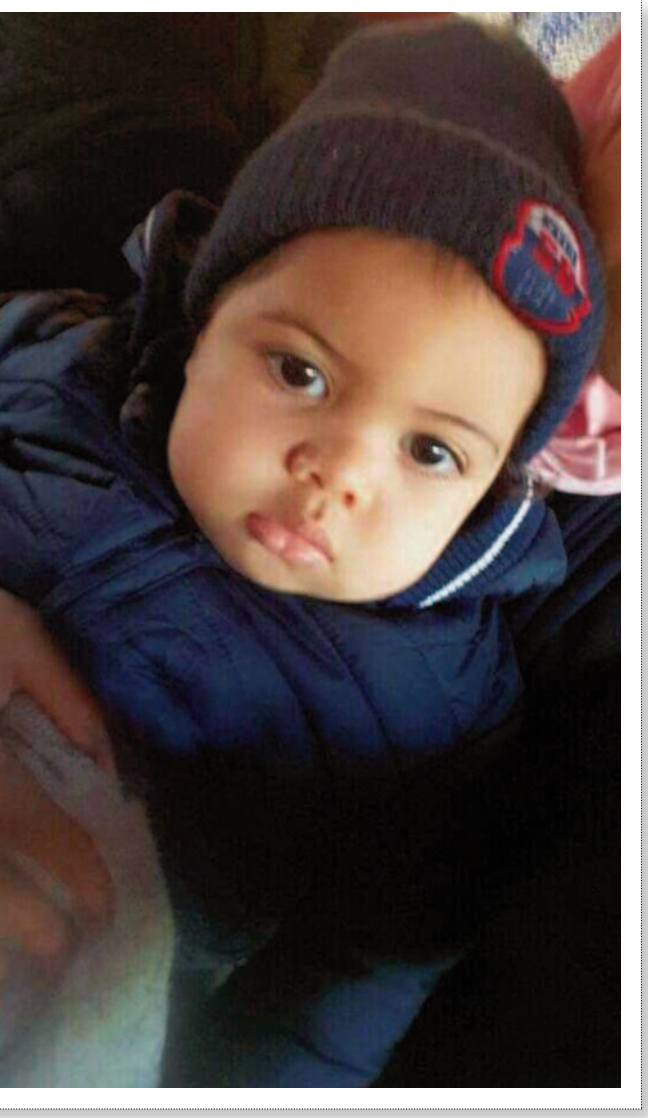


FIN SEPTEMBRE, la dix-septième approche de la sonde solaire Parker avec notre étoile a permis au vaisseau de battre tous les records de rapidité et de proximité avec cet astre. Une journée à marquer d'une pierre blanche. Tous les records existants ont été pulvérisés le 27 septembre dernier, lorsque la sonde solaire Parker a effectué sa dix-septième approche du Soleil : le vaisseau aurait survolé la photosphère de notre étoile – c'est-à-dire la couche visible depuis la surface de la Terre – à "seulement" 7,26 millions de kilomètres de distance…
pour la première fois en cinq années d'existence !
Par ailleurs, cette manœuvre aurait permis à la sonde Parker de passer au-dessus de la barre des 630000 km/h, relatent plusieurs médias, dont Sciencepost, vendredi 6 octobre. Plus précisément, le vaisseau aurait atteint la vitesse de 635266 km/h ce jour-là.

Un nouveau cap à franchir en 2025

À quoi faut-il s'attendre dans les prochains mois ? Jusqu'en 2024, la sonde Parker aura pour mission de suivre des orbites tout aussi rapprochées autour de l'astre.







www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46
Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone : 021-73-71-28 - 021-73-76-78 - 021-74-99-81
Fax: 021-73-95-59
E-mail: agence.regie@anep.com.dz programmation.regie@anep.com.dz »

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

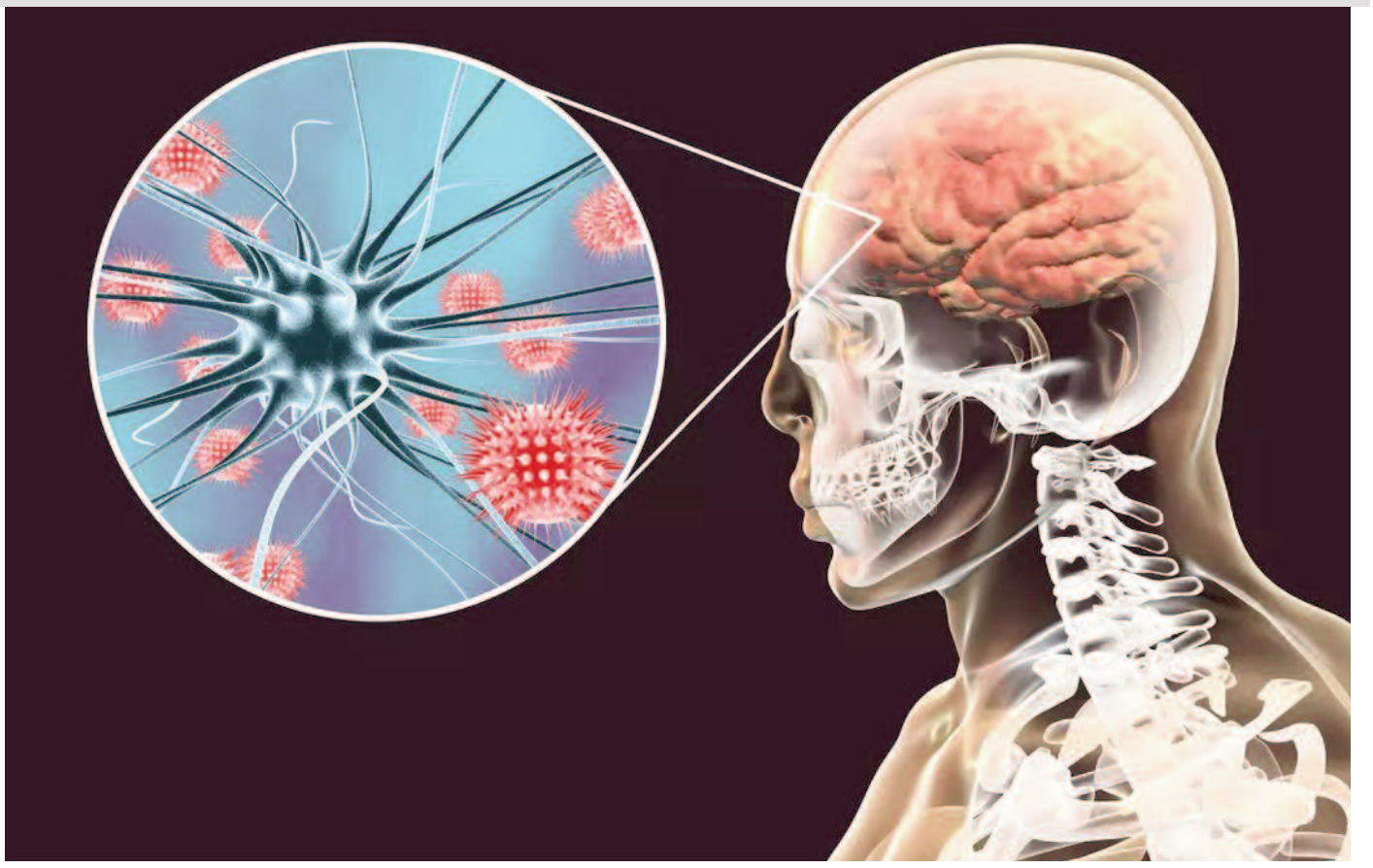
• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10

N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2024
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

BIEN-ÊTRE



Méningite virale : durée, contagieuse, séquelles, c'est quoi ?

La méningite virale est une inflammation des méninges, la membrane qui recouvre le cerveau. Elle est provoquée par des virus. Parmi les séquelles, le risque d'une surdité, (uni ou bilatérale) due au virus des oreillons.

Définition : qu'est-ce qu'une méningite virale ?

Une méningite virale est une inflammation des méninges, une enveloppe qui entoure et protège le cerveau.

Le plus souvent, cette maladie est bénigne. Elle se manifeste le plus fréquemment chez les enfants et le jeune adulte mais peut aussi toucher l'adulte plus tardivement. "Elle est secondaire à une infection virale, explique le Dr. Catherine Weil-Olivier, Professeur de pédiatrie.

Les oreillons, la rougeole, la rubéole, la varicelle, la poliomyélite, la mononucléose infectieuse... sont les principales causes de méningite virales mais aussi les entérovirus, les adénovirus."

Comment se transmet une méningite virale ? Est-elle contagieuse ?

C'est une maladie contagieuse, responsable d'épidémies, circonscrites le plus souvent. Elle se transmet par contact humain direct.

Quels sont les symptômes d'une méningite virale ?

-De la fièvre
-Des maux de tête intenses
-Une intolérance à la lumière et au bruit
-Des nausées ou des vomissements
Un teint gris
-Des courbatures importantes
Une grande fatigue
-Parfois des symptômes neurologiques comme des épisodes de confusion, des convulsions ou des paralysies
-A l'examen clinique, la raideur de la nuque est évocatrice.

Quelle est la durée d'une méningite virale ?

"Elle guérit en l'espace de quelques jours, une semaine maximum et ceci de façon spontanée, ne justifiant d'aucun traitement", précise le Dr. Weil-Olivier.

Est-ce grave chez l'enfant ?

La méningite virale constitue la première cause de méningite chez l'enfant. "Dans la plupart des cas, ce n'est pas une maladie grave, même si les symptômes sont très désagréables pour l'enfant et impressionnants pour l'entourage", rassure la pédiatre.

Est-ce grave chez l'adulte ?

Non, ce n'est habituellement pas une maladie grave chez l'adulte.

Quel traitement pour soigner une méningite virale ?

Le diagnostic est posé grâce à l'examen clinique du patient ainsi que la réalisation d'une ponction lombaire (prélèvement de liquide céphalo-rachidien, entourant le système nerveux central). "Son analyse permet de différencier si la méningite est d'origine virale ou bactérienne (dans le cas d'une méningite virale, le liquide est clair, et ne contient aucune bactérie), précise le Dr. Weil-Olivier. Si le patient ne présente pas de déficience immunitaire, la maladie guérit seule en quelques jours. Le traitement par antibiotiques n'est d'aucune utilité en cas de méningite virale. Quelques médicaments permettent de soulager certains symptômes et sont parfois utiles : antipyrétiques contre la fièvre et des antalgiques contre la douleur principalement.

Et du repos".Ponction lombaire : pourquoi, techniques, douleur

Souvent redoutée, la ponction lombaire consiste à prélever du liquide céphalo-rachidien entre deux vertèbres dans le bas du dos.

L'examen de ce liquide permet de mettre en évidence la présence de certaines pathologies. Précisions avec le Dr Jacques Amselem, médecin généraliste.

Quels sont les risques de séquelles ?

"En l'absence de manifestations d'encéphalite associée, l'évolution est simple. Dans de rares cas, des séquelles peuvent survenir : il s'agit principalement d'une surdité, (uni ou bilatérale) due au virus des oreillons", précise l'experte.

Y-a-t-il un vaccin pour prévenir le risque de méningite virale ?

Non, il n'existe pas de vaccin contre toutes les méningites virales.

Vaccin contre la méningite : nom, effets secondaires, obligatoire ?

Prévenar, InfanrixHexa... Plusieurs vaccins existent contre la méningite (méningocoques, pneumocoques, Hib). Sont-ils obligatoires ? A partir de quel âge ? Quelle efficacité ? Quels effets secondaires ?

"Mais la vaccination "triple (rougeole, oreillons, rubéole)" obligatoire chez les enfants âgés de moins de 2 ans a permis de limiter considérablement le risque de méningite due à ces virus.

De même, la vaccination contre la varicelle, si elle était recommandée, permettrait de réduire ce risque"

Syndrome de Turner : origine, espérance de vie, c'est quoi ?



PRÈS de 10 000 femmes sont touchées par le syndrome de Turner , une anomalie génétique qui entraîne une petite taille et potentiellement des malformations cardiaques ou rénales.

Le syndrome de Turner est une anomalie génétique qui se traduit le plus souvent par une petite taille et un défaut de fonctionnement des ovaires.

Le syndrome de Turner touche 1 femme sur 2500 soit près de 10 000 femmes en France. "Le syndrome de Turner est lié à une anomalie chromosomique : c'est-à-dire qu'il manque tout ou partie d'un des chromosomes X chez la femme, explique le Pr Barat, endocrinologue pédiatrique au CHU de Bordeaux.

Cela va avoir plusieurs conséquences sur les patientes qui en sont atteintes comme une petite taille, une absence de développement des ovaires ainsi que des anomalies cardiaques et/ou rénales". Si les manifestations du syndrome de Turner peuvent être très variables en fonction des patientes, en général, on retrouve un retard de croissance et une absence de développement pubertaire.

"Certaines anomalies morphologiques sont également évocatrices du syndrome : implantation plus basse des oreilles, cou plus court, mamelons un peu écartés.

Le caryotype permet de confirmer le diagnostic

Après examen clinique, en cas de suspicion d'un syndrome de Turner, le médecin demandera l'établissement d'un caryotype à partir d'un prélèvement de sang. Si le diagnostic est confirmé, la patiente devra ensuite être suivie régulièrement par un spécialiste de la pathologie et des examens complémentaires pourront être demandés :

échographie pelvienne afin de visualiser les ovaires, échographie cardiaque pour étudier le cœur et les vaisseaux, suivi ophtalmologique et ORL, etc. "Il arrive aussi que le diagnostic se fasse en anténatal, suite à la découverte au cours d'une échographie d'un épaississement de la nuque, d'une petite taille ou d'une malformation cardiaque.

Le pronostic de taille d'une femme atteinte est d'1,44 m

Avant la puberté, la mise en place d'un traitement par hormone de croissance permet aux jeunes patientes d'atteindre une taille supérieure à 1,50 m.

"Il faut savoir que le pronostic de taille d'une femme atteinte d'un syndrome de Turner est d'1,44 m, précise le Pr Barat. Plus on traite rapidement, plus la patiente pourra bénéficier d'un gain de taille. Au moment de la puberté, un traitement hormonal substitutif permettra le développement pubertaire et diminuera le risque d'ostéoporose".

Les femmes atteintes du syndrome de Turner ont un utérus et peuvent bénéficier d'une fécondation in vitro.

"En revanche, ces patientes étant à risques, avant toute grossesse, un bilan de santé – cardiovasculaire, néphrologique, etc. - sera dressé afin de vérifier qu'il n'existe pas de contre-indications particulière et la femme sera suivie durant toute la durée de sa grossesse" prévient l'endocrinologue pédiatrique.

Si le syndrome de Turner permet une survie tout à fait normale, certains facteurs de comorbidité - atteintes cardiaques, etc. – ne sont pas à négliger.





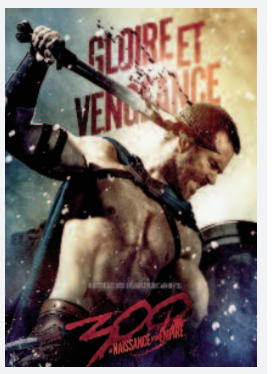








JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h05 Série policière Etats-Unis -2023 — TF1
S.W.A.T.

21h00 Magazine de société France, 2024 — France 2
France Grand Format

20h55 Jeu - France 2024 — M6
Destination X : sauront-ils se repérer ?

21h00 Drame France - 2023 — CANAL+
Les Algues vertes

20h55 Série historique — W9
Allemagne - Autriche - 2023
Sissi

20h50 Film d'action — CINE+ FRISSON
Etats-Unis - 2014
300 : la naissance d'un empire

21h05 Magazine de société — 6ter
France
Objectif maison : un an pour tout changer

20h50 Comédie , France - 2008 — CINE+ PREMIER
Astérix aux Jeux olympiques

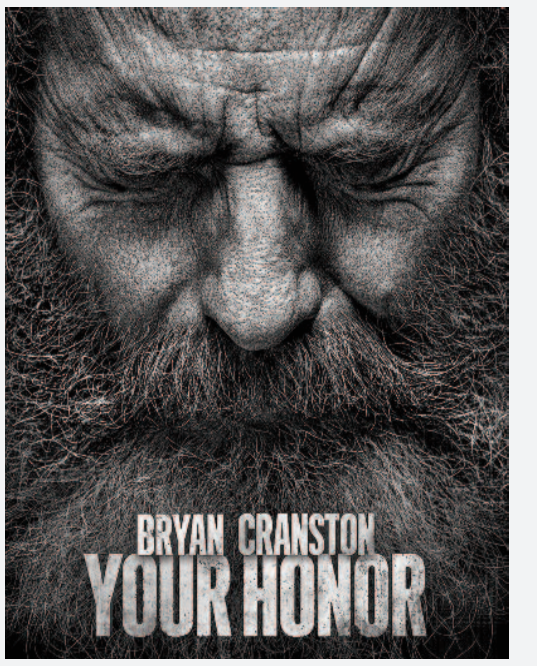
21h20 Cinéma Western, Etats-Unis 1972 — C8
La chevauchée des sept mercenaires

20h50 Cinéma Thriller - 2023 — CINE+ CINEMA
Role Play

21h00 Cinéma Comédie — CINE+ FAMIZ
France - 1991
La totale !

21h00 Magazine de société — TMC
France
90' Enquêtes

21h03 la chaine CANAL+ SERIES



Série dramatique Etats-Unis, 2020
Saison 1 Épisode 3-4

Your Honor

Pour sauver sa famille, Kofi Jones est contraint de s'accuser du meurtre du jeune Baxter. Pendant ce temps, Michael poursuit son travail pour effacer tous les indices qui peuvent conduire à son fils. Il se rend ainsi à la station service où ce dernier a fait le plein le jour de l'accident. Pendant ce temps, la famille Baxter met tout en oeuvre pour que l'aîné de la famille, qui purge une peine de prison, puisse assister aux obsèques de son frère.

23h00

Série dramatique Pays-Bas, 2022
Saison 1 Épisode 1/2

The Crash

La tour de contrôle de l'aéroport d'Amsterdam-Schiphol reçoit un appel de détresse d'un Boeing 747. L'avion décroche et s'écrase, les morts et les blessés se comptent par dizaines. La mobilisation est totale, la stupeur gagne tout le pays.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	06:02	12:39	15:17	17:36	19:05
CONSTANTINE	06:06	12:43	15:23	17:42	19:10
ALGER	06:20	12:57	15:38	17:57	19:25
OUARGLA	06:06	12:48	15:38	17:57	19:21
CHLEF	06:27	13:04	15:45	18:04	19:32
MOSTAGANEM	06:31	13:09	15:50	18:09	19:37
ORAN	06:34	13:12	15:54	18:13	19:40

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 7792 – MARDI 16 JANVIER 2024

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	21°	13°
Oran	24°	11°
Constantine	19°	8°
Ouargla	23°	10°

SELON LES PRONOSTICS DE L'EQUIPE

Les Verts au rang des favoris

Visiblement, la double déroute essuyée au soir de 2021 et à l'aube de 2022 n'a pas entamé le crédit des Fennecs. En dépit du voyage avorté au Qatar et de la sortie prématurée et déshonorante de la CAN du Cameroun, l'équipe algérienne débarque en Côte d'Ivoire créditée du statut de favorite au sacre. C'est l'un des connaisseurs ambitieux venus en Côte d'Ivoire pour vaincre. Double page à l'appui, c'est «L'Equipe» en kiosque hier, qui fait œuvre de pronostic. Et désigne les Verts au rang d'une poignée d'»ambitieux venus pour vaincre».



L'auteur de cette projection répond au nom d'Hervé Penot, 57 ans, spécialiste du football africain au quotidien sportif. Sillonnant le continent au gré des déclinaisons de l'actualité, il compte plusieurs CAN au compteur. Dans un paysage médiatique européen qui n'a d'yeux que pour le ''Top 5'', les cinq grands championnats européens – Premier League, Liga, Serie A, Bundesliga et Ligue 1 —, et leur galaxie de stars et de grosses cylindrés, le travail de Penot n'est pas dénué de portée : donner de la visibilité au foot africain, en faire valoir les potentialités prometteuses et l'ambiance fiévreuse et colorée malgré la crise économique. «La richesse culturelle de chaque édition de Coupe d'Afrique des Nations est un cas d'école.

Une mode passionnante, à encourager, à pérenniser et à préserver pour l'histoire», fait-il valoir à l'heure du lever de rideau.

Hier matin, une quinzaine d'heures avant de franchir le portail du stade de Bouaké – capitale du pays ''Baoulé'' (centre de la Côte d'Ivoire) , les Fennecs (tout comme les Lions de la Téranga) ouvrent droit à un titre bien mis en exergue et inspiré de l'histoire récente de la CAN : «les Champions sur le pont», allusion à la consécration cairote des Verts (2019) et au sacre des Lions à Yaoundé (2022).

«Une fois le traumatisme de l'élimination en Coupe du monde passé à défaut d'être oublié» et la déroute africaine surmontée, l'équipe algérienne «s'est bien remise en route», argumente l'envoyé spécial de «L'Equipe». Pour mieux justifier son pronostic et son vote de l'Algérie au rang de la poignée «d'ambitieux venus en Côte d'Ivoire pour vaincre», Hervé Penot manie le langage des indicateurs. Les Fennecs, argue-t-il, débarque au pays Baloué au sortir d'une année 2023 qui a été à l'opposé d'un exercice 2022 à ranger au rang des mauvais souvenirs. 10 matchs sans défaite, rappelle-t-il, histoire de faire remarquer que c'est bien une formation invaincue qui vient en découdre avec les ténors du foot africain.

Observateur attentif et pertinent du rapport de forces en Afrique, l'envoyé spécial de «L'Equipe» se livre à une lecture qui fait abstraction du double séisme de fin 2021, début 2022 et bonifie le présentEt le présent aux yeux d'Hervé Penot combine entre la vista des anciens – vieux mais expérimentés – et la fraicheur des arrivants post-Cameroun. «Les grands anciens restent présents et il a même rappelé Youcef Belaïli (…) Nabil Bentaleb doit être l'Adlène Guedioura de 2019 pour couper les offensives adverses. Le Lillois a, en plus, la capacité à déplacer le jeu par ses transversales et peut devenir un homme de base du collectif où Riyad Mahrez sera attendu après des performances moyennes», estime l'envoyé spécial du quotidien sportif. En se livrant à cette revue d'effectif, Hervé Penot le rôle du coach en dépit des deux années post-déroutes, une bonne vingtaine de mois au cours desquels il a fait l'actualité par ses controverses et ses polémiques avec les médias. Djamel Belmadi, tranche le journaliste, reste «le personnage central du foot algérien». Il a «porté les Fennecs au plus haut en Égypte» avant un «crash» au Cameroun - sortie au premier tour – et une élimination pour la Coupe du monde. Une sortie «dont il ne s'est jamais remis». Djamel Belmadi «ressasse encore cet échec des mois plus tard» et l'édition ivoirienne «peut lui permettre d'apaiser enfin ses blessures». Aux yeux d'Hervé Penot, le coach des Fennecs peut faire profiter son «escouade» de deux traits de son caractère : «son exigence et sa personnalité très expressive». Et «même si» cette exigence et cette personnalité très expressive «ont peut-être inhibé certains joueurs (Saïd Benrahma), elles ont permis à son pays de s'imposer sur le continent». Et le ''Monsieur Afrique'' du journal sportif de conclure : «Belmadi arrive ici en mission, avec un immense esprit de revanche. Et chez lui, ça veut dire beaucoup».

S. Raouf

SAHARA OCCIDENTAL

Le soutien des Occidentaux au Maroc empêche toute solution pacifique

LA COMPLICITÉ de certains pays occidentaux avec le Maroc demeure un obstacle majeur dans la recherche d'une solution juste et durable pour le peuple sahraoui. C'est ce qu'a indiqué, hier à Berlin, le représentant du Front Polisario en Allemagne, Saleh Sidmustfa. Il a soutenu que c'est à cause du soutien occidental dans les instances internationales que le royaume chérifien bafoue toutes les résolutions onusiennes appelant à l'organisation d'un référendum d'autodétermination pour le Sahara occidental.

Le soutien des pays occidentaux est perçu comme une approbation à cette occupation illégale en violation au droit international, selon M. Sidmustafa, qui a appelé ces pays à reconsidérer leur position et à soutenir le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à la liberté.

Convaincu de l'impossibilité de gagner militairement contre le peuple sahraoui, l'Etat occupant du Maroc s'appuie sur les Occidentaux en leur ouvrant grandes les portes des investissements et de l'exploitation des richesses des territoires sahraouis, a affirmé le diplomate, ajoutant que l'avidité des Etats occidentaux et leur course derrière les intérêts sont malheureusement l'une des raisons de la non-résolution du conflit au Sahara occidental.

«En permettant aux Occidentaux d'investir et d'exploiter les richesses sahraouies, le Maroc a fini par faire d'eux des complices et un appui au sein des instances internationales», a-t-il expliqué lors de son intervention à la conférence internationale sur Rosa Luxembourg. Pour le responsable sahraoui, le droit de son peuple à l'autodétermination, consacré par le droit international et les résolutions onusiennes, est incontournable. Le Maroc, «champion de la ruse», qui veut consolider son occupation des territoires sahraouis tout en bénéficiant du soutien des pays occidentaux, a réussi à tromper les Etats occidentaux en leur faisant croire qu'il développait des sources d'énergie alternatives dans les territoires occupés. Cette stratégie met en évidence la véritable intention du Makhzen et les défis auxquels sont confrontés les Sahraouis dans leur lutte pour l'indépendance de leur territoire. Il a également mis en lumière l'importance de la communauté internationale dans la résolution de ce conflit, appelant à une action concertée pour garantir que les Sahraouis puissent exercer leur droit à l'autodétermination de manière libre et équitable. La question du Sahara occidental, a-t-il signalé, ne peut être résolue que par le respect du droit international et des aspirations légitimes du peuple sahraoui.

Le Front Polisario, conforté par les différentes résolutions internationales réaffirmant le statut juridique du Sahara occidental, n'a eu de cesse de réaffirmer que le seul cadre pour résoudre ce conflit consistait à parachever le plan de règlement ONU-OUA, approuvé par les deux parties au conflit (le Front Polisario et le Maroc). Néanmoins, l'entêtement du Makhzen à vouloir obstruer ce plan de règlement et la non-application des différentes résolutions internationales, notamment la résolution 1514 de l'ONU dans ce territoire non autonome, ont poussé le Front Polisario à intensifier le combat contre l'occupant après que ce dernier a violé, le 13 novembre 2020, l'accord de cessez-le-feu en vigueur depuis 1991.

Mohamed M.



SALON DES VÉHICULES THERMIQUES, ÉLECTRIQUES ET HYBRIDES

La première édition du 24 au 29 juin à Oran

LE SALON des véhicules thermiques, électriques et hybrides rechargeables (SIVEHA) tiendra sa première édition du 24 au 29 juin 2024, au Centre de conventions Mohamed-Benahmed d'Oran (CCO), ont indiqué, hier, les organisateurs dans un communiqué. Organisée par la Sarl Mokacom, spécialisée dans l'événementiel et l'organisation des salons, cette première édition constituera «un événement majeur par son emplacement de choix dans la ville d'Oran, qui se prépare à devenir le futur hub et affirmer l'importance de l'industrie automobile en Algérie», a précisé la même source. La tenue de ce Salon intervient, selon le communiqué, dans le contexte de la «réorganisation du secteur automobile depuis 2019 qu'a connue l'Algérie et qui a permis l'installation de nouveaux acteurs et la reprise de l'activité de certains anciens concessionnaires 2023, ainsi que le retour des marques sur le marché du neuf et la relance de l'implantation des usines de montage».

«SIVEHA est un salon totalement repensé dont l'objectif est de créer un concept inédit et le défi de faire cohabiter le présent et le futur de l'automobile en Algérie. Cette première édition constitue une toile de fond importante et une plateforme pour l'industrie automobile en Algérie», a souligné l'organisateur.

Le Salon verra la participation d'un «nombre record d'innovations, de chercheurs et investisseurs dans le domaine des véhicules électriques et hybrides rechargeables +made in Algeria+», a fait savoir le communiqué ajoutant que SIVEHA marquera «le début des étapes clés de collaborations et de créations de nouveaux partenariats entre les acteurs et professionnels d'un futur hub». Pas moins de huit zones thématiques seront au programme de ce Salon dont les espaces d'expositions déployés sur une superficie de plus de 2500 m2 ont été conçus par les organisateurs pour «donner plus de consistance à l'événement et permettre à l'ensemble des participants d'évoluer dans une stratégie BtoB et BtoC».

S. N.